



CONSERVATOIRES  
BOTANIQUE NATIONAUX  
SUD-ATLANTIQUE (coord.)  
MASSIF CENTRAL  
PYRENEES ET MIDI-PYRENEES



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine

## ESPÈCES DÉTERMINANTES DE LICHENS ET CHAMPIGNONS LICHÉNICOLES POUR L'INVENTAIRE DES ZNIEFF EN NOUVELLE-AQUITAINE

Méthode et liste



# ESPÈCES DÉTERMINANTES DE LICHENS ET CHAMPIGNONS LICHÉNICOLES POUR L'INVENTAIRE DES ZNIEFF EN NOUVELLE-AQUITAINE

Méthode et liste

## RÉDACTION

Thomas Beudin (CBNSA), Clothier Coste (CBNPMP) et Murielle Lencroz (CEN-NA)

## CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

Michel Bertrand (AFL), Thomas Beudin (CBNSA), Jean-Yves Boutet (AFL), Geneviève Cherrier (AFL), Clothier Coste (CBNPMP), Gérard Daval (AFL), Jean-Louis Farou (AFL), Jean-Michel Houmeau (AFL), Murielle Lencroz (CEN-NA), Didier Masson (AFL), Claude Roux (AFL), Pierre-Guy Sauriau (CNRS) et Chantal Van-Haluwyn (AFL)

## DIRECTION SCIENTIFIQUE ET COORDINATION

Grégory Caze (CBNSA), Émilie Chammard (CBNMC) et Thomas Beudin (CBNSA)

## RELECTURE

Sylvain Bonifait (CBNSA), Jean-Yves Boutet (AFL), Geneviève Cherrier (AFL), Karim Guerbaa (CEN-NA), Jean-Michel Houmeau (AFL), Stephen Leroy (GEREA), Cécile Pontagnier (CBNSA), Éva Richez (CBNSA), Claude Roux (AFL), Chantal Van-Haluwyn (AFL) et Askolds Vilks (AFL)

---

## Remerciements

Nos remerciements s'adressent à :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Nouvelle-Aquitaine qui pilote l'inventaire des ZNIEFF et a financé ce travail ;
- l'ensemble des experts ayant contribué à cette liste.

## Référencement bibliographique

Beudin T., Coste C. et Lencroz M., 2025 - *Espèces déterminantes de lichens et champignons lichénicoles pour l'inventaire des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine. Méthode et liste*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. 34 p.

## Illustrations

Première de couverture : en haut, *Menegazzia terebrata* (© Jean-Yves Boutet) ; en bas, *Lobaria pulmonaria* (© Thomas Beudin). Quatrième de couverture : *Sticta sylvatica* (© Murielle Lencroz)

---

## PARTENAIRE FINANCIER

Ce travail a été financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la mise en œuvre de l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF. Coordonné par le CBN Sud-Atlantique, il a été réalisé par les trois Conservatoires botaniques nationaux ainsi que le Conservatoire d'espaces naturels sur le territoire du Limousin.



# Sommaire

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>II. MÉTHODE .....</b>	<b>4</b>
II.1 DÉFINITION DE L'ÉCHELLE DE RESTITUTION .....	4
II.1.1 Échelle régionale.....	4
II.1.2 Échelle départementale .....	4
II.1.3 Échelle biogéographique .....	4
II.1.4 Choix retenu .....	5
II.2 ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES TAXONS À ÉVALUER .....	5
II.3 EXCLUSION .....	5
II.3.1 Exotisme .....	5
II.3.2 Valeur taxonomique ou détermination problématique .....	5
II.3.3 Habitat non naturel .....	6
II.3.4 Fréquence élevée .....	6
II.3.5 Déficit de connaissances .....	6
II.4 SÉLECTION .....	7
II.4.1 Menaces .....	7
II.4.2 Endémisme .....	7
II.4.3 Spécificité à un milieu à enjeux .....	8
II.4.4 Rareté.....	8
II.4.5 Responsabilité de la région .....	8
II.5 CONSULTATION DES EXPERTS.....	8
II.6 VALIDATION ET ACTUALISATION DE LA LISTE.....	8
II.7 RÉSUMÉ DE LA MÉTHODE.....	10
<b>III. RÉSULTATS .....</b>	<b>11</b>
III.1 DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE .....	11
III.1.1 Catalogue des taxons de Nouvelle-Aquitaine.....	11
III.1.2 Base de données .....	12
III.1.3 Travail préalable aux réunions .....	12
III.1.4 Réunions de travail .....	13
III.1.5 Consultation des experts .....	13
III.2 STATISTIQUES.....	13
III.3 LES MILIEUX À ENJEUX.....	15
III.4 ZNIEFF MARINES .....	15
<b>IV. LISTE DES LICHENS ET CHAMPIGNONS LICHÉNICOLES DÉTERMINANTS .....</b>	<b>16</b>
<b>V. LIMITES ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>33</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>34</b>

# I. INTRODUCTION

En France, l'étude des lichens connaît un essor significatif grâce à l'implication historique et au rôle central de l'Association française de lichénologie (AFL), se matérialisant, entre autres, par la publication régulière du seul catalogue départemental des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (Roux et coll., 2014, 2017, 2020, 2025a, 2025b). Au niveau local, des associations naturalistes sont reconnues par l'AFL en tant que groupes régionaux. Plus récemment, des structures telles que les Conservatoires botaniques nationaux (CBN), les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) et l'Office national des forêts (ONF) ont développé des compétences dans l'étude de ce groupe taxonomique. Malgré tout, les publications scientifiques permettant d'évaluer les enjeux de conservation à partir d'inventaires restent limitées et inégales à travers le territoire. Des initiatives sont en cours pour élaborer des listes rouges, nationale et régionales des espèces menacées, et des travaux spécifiques visent à identifier les lichens nécessitant une protection réglementaire (Sellier *et al.*, 2024).

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), lancé en 1982 par le Ministère en charge de l'écologie (article L 411-1 A du Code de l'environnement), constitue une base essentielle pour identifier les espaces abritant une biodiversité à forte valeur patrimoniale. La délimitation des ZNIEFF s'appuie sur la présence de taxons dits « déterminants ».

En ce qui concerne les lichens, peu de listes ont pour le moment été établies en France (Bertrand et Roux, 2022 ; Odonat-Grand Est, 2017 ; Roux *et al.*, 2006). En Limousin et Poitou-Charentes aucun lichen n'avait jusqu'à présent été identifié. En Aquitaine, 21 taxons ont été listés en 2006 par Didier Masson (DREAL Aquitaine, 2012 ; Beudin, 2018) malgré des connaissances lacunaires et l'absence de base de données partagée, ce qui a permis une première prise en compte de ce groupe taxonomique. Depuis, les connaissances ont progressé même si elles restent lacunaires, et la méthode de définition des espèces déterminantes a été précisée (Horellou *et al.*, 2013 ; Lepareur *et al.*, 2020, 2021). Elle a, par ailleurs, été adaptée pour les lichens, en 2025, par le Réseau thématique lichens inter-CBN afin de disposer d'une méthode harmonisée au niveau national.

Ce document présente la méthode utilisée, ainsi que la liste des lichens déterminants, pour compléter et adapter à la région Nouvelle-Aquitaine celle de 2006.

## II. MÉTHODE

La méthode employée suit le cadre méthodologique proposé par le Réseau thématique lichens inter-CBN en 2025, lui-même établi à partir du Guide méthodologique pour l'inventaire des ZNIEFF (Horellou *et al.*, 2013 ; Lepareur *et al.*, 2020, 2021) et de plusieurs méthodes existantes pour la flore vasculaire, les bryophytes et les araignées (Abadie *et al.*, 2018 ; Guerbaa, 2022 ; Hauguel et Toussaint, 2019). Les méthodes adaptées à des groupes peu connus, comme les bryophytes et les araignées, ont été utiles pour reprendre certaines adaptations imposées par le manque de données.

La méthode adoptée se décompose en 5 étapes :

- la définition de l'échelle de restitution ;
- l'établissement de la liste des taxons à évaluer ;
- l'application de critères d'exclusion ;
- l'application de critères de sélection ;
- la consultation des experts.

### II.1 DÉFINITION DE L'ÉCHELLE DE RESTITUTION

L'échelle de restitution des listes doit être déterminée en amont de leur réalisation et un tour d'horizon des différentes listes existantes en France montre qu'elle varie beaucoup suivant les régions.

La plupart des listes concernant la flore vasculaire adoptent d'emblée une échelle régionale administrative, mais il existe parfois des échelles de restitution départementales, voire des approches biogéographiques. Chacune de ces trois options présente des avantages et des inconvénients.

#### II.1.1 Échelle régionale

L'échelle des régions administratives (appelées simplement régions dans la suite du texte par souci de clarté) présente l'avantage de ne souffrir d'aucune ambiguïté dans son interprétation. Elle permet également d'anticiper les découvertes de taxons dans des départements proches de ceux où ils sont déjà déterminants, qui pourraient être nombreuses du fait du manque de connaissances. Enfin, elle correspond à l'échelle de mise en œuvre de l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF sur les territoires.

En revanche, la surface très importante de certaines régions, en particulier la Nouvelle-Aquitaine, implique une forte hétérogénéité biogéographique. Des espèces communes dans une région biogéographique peuvent être rares dans une autre, rendant délicate leur sélection.

#### II.1.2 Échelle départementale

Bien que les départements ne correspondent pas à la biogéographie des territoires, ils ont, comme les régions, l'avantage d'être bien délimités géographiquement. Par ailleurs, étant beaucoup plus restreints en surface que les régions, ils permettent de gommer une partie de l'hétérogénéité biogéographique, même si des cas problématiques subsistent, comme par exemple dans les départements s'étageant de la plaine à la montagne.

En revanche, le fait de n'établir que des listes à l'échelle départementale multiplie leur nombre, ce qui n'est pas facile pour leur réalisation, leur utilisation et leur révision.

#### II.1.3 Échelle biogéographique

L'intérêt de l'échelle biogéographique réside dans la cohérence écologique des listes, ce qui évite d'avoir à trancher sur la sélection d'un taxon rare dans une partie d'un département ou d'une région et commun dans une autre, à condition que les subdivisions biogéographiques utilisées soient largement partagées par la majorité des auteurs.

En revanche, à l'inverse des limites administratives, un découpage biogéographique est moins bien délimité géographiquement et donc moins facile à utiliser.

## II.1.4 Choix retenu

Pour rester en cohérence avec la méthodologie nationale de l'inventaire des ZNIEFF, la liste sera restituée au **niveau régional**. Ce niveau risque toutefois d'être insuffisant pour certains taxons et nécessitera d'être **précisé au niveau départemental** lorsque la rareté d'un taxon est limitée à une partie du territoire. Pour y parvenir, certains critères seront évalués au niveau départemental et il sera considéré qu'**une espèce déterminante dans tous les départements où elle est connue en Nouvelle-Aquitaine l'est pour la région**. Le caractère déterminant au niveau départemental devra rester limité aux cas réellement pertinents afin de ne pas rendre les listes difficiles à exploiter.

## II.2 ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES TAXONS À ÉVALUER

La liste des taxons à évaluer correspond à la **liste des taxons connus dans le territoire étudié correspondant à l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine**. Il n'existe pas de lichens marins à proprement parler, mais ceux-ci peuvent s'établir jusqu'à l'étage méditerranéen de l'estran.

Les listes sont établies sur la base du **référentiel taxonomique TaxRef v18.0** (Taxref, 2025), qui est le plus récent en 2025, ce qui garantit une nomenclature scientifique standardisée et à peu près à jour. L'identifiant unique du nom scientifique (CD\_NOM) de chacune des espèces déterminantes est indiqué car l'identifiant du nom retenu (CD\_REF) est susceptible d'évoluer au fil des versions. Le **rang taxonomique retenu est celui de l'espèce**. Des taxons infraspécifiques peuvent également être analysés, mais ces exceptions seront justifiées.

Seuls les taxons dont la dernière observation est récente seront évalués. La **limite est fixée à 1990** ; les observations antérieures à cette date ne sont pas prises en compte.

Une étape préalable de validation des données sera effectuée afin d'éliminer les taxons dont le signalement peut être mis en doute. Les données évaluées invalides ou douteuses sont exclues. Si le processus de validation n'a pas pu être mené à son terme, les données en attente de validation seront prises en compte mais une attention particulière leur sera portée en amont de l'évaluation afin d'exclure les erreurs manifestes.

Les taxons retenus sont les **lichens** (champignons au moins parfois lichénisés) et les **champignons lichénicoles** (les deux selon Roux et coll., 2025a). Les champignons non lichénisés ni lichénicoles, dont certains sont traités en lichénologie, sont exclus. Ils seront traités dans une future liste des champignons déterminants.

## II.3 EXCLUSION

Cinq critères d'exclusion de la liste des lichens déterminants sont adoptés pour les lichens :

- l'exotisme ;
- la valeur taxonomique ou détermination problématique ;
- l'habitat non naturel ;
- la fréquence élevée ;
- le déficit de connaissances.

### II.3.1 Exotisme

Dans le Guide méthodologique, il est indiqué que seules les espèces indigènes peuvent être déterminantes. Chez les lichens, le faible niveau de connaissances et la dispersion très large de certaines espèces rendent délicate la notion d'espèce exotique. Dans de rares cas, des lichens peuvent cependant être considérés comme exotiques. Ils sont donc exclus, **à dire d'expert** ou si possible **à partir de la bibliographie existante**, mais ces cas doivent se limiter à ceux qui sont certains et bien documentés.

### II.3.2 Valeur taxonomique ou détermination problématique

Certains taxons ne peuvent pas être évalués pour des raisons taxonomiques : il s'agit des taxons dont la **détermination est complexe et nécessite des analyses ADN ou chimiques** (taxons cryptiques), des taxons dont la **valeur taxonomique est douteuse**, des taxons **mal définis pour lesquels des critères clairs d'identification**

**sont manquants** (en l'état actuel des connaissances), ou encore de ceux dont la **systematique est en cours d'évolution et pour lesquels le statut taxonomique n'est pas encore stabilisé**.

Ces différents cas sont alors exclus. Les décisions d'exclusion sont argumentées **en s'appuyant sur la bibliographie disponible et à dire d'expert**. La principale source utilisée pour l'application de ce critère est la dernière version du Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (Roux et coll., 2025a), qui détaille particulièrement ces aspects taxonomiques.

### II.3.3 Habitat non naturel

L'objectif d'une ZNIEFF, « zone naturelle d'intérêt écologique », est avant tout de mettre en valeur un **milieu naturel** riche en biodiversité. Or, de nombreux lichens se développent sur des supports artificiels. Certains lichens saxicoles se retrouvent par exemple sur des roches plus ou moins ouvragées (murs, toits, bitumes, tombes, etc.), tandis que des lichens corticoles et surtout lignicoles se développent très bien sur le bois d'ouvrage (poutres, piquets, etc.).

Les supports artificiels restent des habitats de substitution, mais par principe, **tout taxon qui est connu pour se développer de façon plus ou moins récurrente sur un support artificiel est exclu**. Ce critère est appliqué **à dire d'expert**.

### II.3.4 Fréquence élevée

L'objectif de ce critère est d'éliminer les taxons les plus communs. La fréquence des espèces est évaluée en calculant le **rapport du nombre de mailles occupées par un taxon dans le département par rapport au nombre total de mailles**.

Pour les groupes taxonomiques pour lesquels le niveau de connaissance est considéré comme satisfaisant, les mailles de 5 × 5 km sont généralement utilisées. Cependant, en raison du faible niveau de connaissance des lichens, les **mailles de 10 × 10 km** sont retenues.

Pour la liste des araignées déterminantes dans le Limousin (Guerbaa, 2022), seules les mailles avec au moins une donnée ont été prises en compte. Ce choix a permis de limiter l'impact du manque de données. Pour la liste des lichens, nous choisissons de **ne retenir que les mailles où au moins 5 taxons sont connus**. Le fait de raisonner avec un nombre de taxons plutôt qu'un nombre de données comme l'a fait Guerbaa (2022) permet de limiter l'influence des espèces très communes ou faciles à reconnaître qui sont davantage relevées, et des enquêtes participatives ciblant une ou quelques espèces.

Le seuil de **5 taxons** a été choisi en réalisant des tests avec les connaissances actuelles. La Nouvelle-Aquitaine, se découpe en **967 mailles de 10 × 10 km**. Dans **395 de ces mailles, au moins 5 taxons mentionnés à partir de 1990 sont connus**. Il aurait été préférable de choisir un seuil plus élevé pour ne conserver que les mailles avec un niveau important de connaissances, mais leur nombre aurait été trop faible pour les calculs.

Le calcul du rapport est le suivant :

$$\frac{\text{Nombre de mailles occupées par le taxon}}{\text{Nombre total de mailles}} \times 100$$

Le résultat obtenu est la **fréquence du taxon**. Habituellement, les classes de fréquences utilisées sont celles proposées par Boulet (1999) mais leur niveau de précision élevé est inadapté pour un jeu de données limité. Il semble donc préférable de le simplifier en **excluant les taxons dont la fréquence est supérieure à 15 %**, ce qui correspond plus ou moins aux catégories très commun, commun et assez commun de Boulet (1999).

Le manque de données entraîne inévitablement une **surestimation de la rareté des taxons** lors de l'application de ce critère. Une seconde étape, **à dire d'expert**, est alors nécessaire pour **exclure les taxons qui sont considérés comme étant fréquents dans la région malgré une fréquence calculée inférieure à 15 %**.

### II.3.5 Déficit de connaissances

Une fois que les taxons les plus fréquents ont été exclus, il en reste de nombreux qui paraissent rares au regard du critère de rareté (fréquence inférieure à 5 %, cf. II.4.4). Nombre d'entre eux sont toutefois trop méconnus pour

que cette rareté soit retenue, en raison du faible nombre de données disponibles. Ils sont alors **exclus en raison du déficit de connaissances**. Ce critère est appliqué entièrement à **dire d'expert**.

## II.4 SÉLECTION

Cinq critères de sélection communément utilisés dans les méthodologies existantes sont applicables aux lichens :

- les menaces ;
- l'endémisme ;
- la spécificité à un milieu à enjeux ;
- la rareté ;
- la responsabilité de la région.

### II.4.1 Menaces

Les espèces sont diversement menacées en fonction de leur résistance et leur résilience (Horellou *et al.*, 2014). Les listes rouges des espèces menacées, réalisées selon les critères de l'UICN, sont les outils les plus souvent utilisés pour évaluer les menaces. Or, il n'existe pas encore de liste rouge en France pour les lichens. La Liste rouge nationale est en cours d'élaboration et devrait être produite progressivement, par chapitres, dans les années à venir. En Nouvelle-Aquitaine, la production d'une Liste rouge des lichens est en réflexion mais ce chantier n'est pas encore lancé.

Pour garantir la rigueur scientifique, seules les listes rouges respectant la méthodologie de l'UICN sont prises en compte.

La **Liste rouge mondiale des espèces menacées** de l'UICN comprend actuellement 144 espèces de lichens dont huit sont connues en France métropolitaine. Elles sont évaluées En danger critique (CR), En danger (EN), Quasi menacée (NT) ou en Préoccupation mineure (LC). Toutefois, aucune des espèces mentionnées à partir de 1990 en Nouvelle-Aquitaine n'appartient aux catégories CR, EN ou NT.

Il existe également une **Liste rouge des macrolichens dans la communauté européenne** (Sérusiaux, 1989). Les espèces évaluées sont classées Éteinte (Ex), En danger (E), Vulnérable (V), Rare (R) ou Hors de danger (O). Les taxons appartenant aux quatre premières catégories sont retenus pour l'attribution du caractère déterminant en Nouvelle-Aquitaine.

Dans la mesure où il s'agit actuellement du seul travail d'évaluation réalisé à l'échelle nationale, les propositions de statuts faites à dire d'expert dans Roux *et coll.* (2025a) seront consultées au cours des discussions, mais ne peuvent pas constituer un critère de sélection des taxons.

Lors de la prochaine révision de la liste, la possible disponibilité de listes rouges nationale et régionale devrait permettre de mieux prendre en compte ce critère qui, dans l'immédiat, va se limiter aux macrolichens.

### II.4.2 Endémisme

Le Guide méthodologique national préconise de **sélectionner les espèces endémiques** (dont toutes les populations sont en France) **et sub-endémiques** (dont toutes les populations sont en France et dans un ou quelques pays limitrophes en restant dans une même zone biogéographique) selon Horellou *et al.* (2013).

La répartition mondiale des lichens étant plus ou moins bien connue, notamment grâce la base de données en ligne GBIF ([gbif.org/fr/](http://gbif.org/fr/)), cette recommandation est suivie. Il est toutefois indispensable de vérifier, à partir de publications, l'endémisme ou le sub-endémisme supposé selon GBIF, qui est parfois incomplet.

Par prudence, nous avons préféré ne pas retenir les taxons nouvellement décrits (*sp. nov.*) en France et non signalés ailleurs, mais ceux-ci devraient normalement avoir été précédemment exclus en raison du déficit de connaissances.

### II.4.3 Spécificité à un milieu à enjeux

Dans l'optique de délimiter des zones naturelles d'intérêt écologique, il est important de sélectionner les taxons qui sont caractéristiques de milieux riches en biodiversité ou menacés. Il n'existe pas, comme pour les bryophytes, de base de traits de vie des lichens, ce qui rend plus compliquée une application de ce critère à partir de la bibliographie. Par ailleurs, beaucoup de lichens ont une écologie trop large pour caractériser un habitat très spécifique.

Pour cibler les habitats à enjeux sans passer entièrement par du dire d'expert, l'approche la plus simple est celle de la Directive Habitats-Faune-Flore, qui définit des habitats dits d'intérêt communautaire (HIC).

**Les lichens fortement caractéristiques d'un HIC sont sélectionnés.** Dans la mesure où la classification des HIC n'a pas été construite en intégrant les cortèges lichéniques, certains habitats très riches en lichens et menacés ne sont pas d'intérêt communautaire. Les lichens spécifiques de ces habitats peuvent alors être ajoutés à dire d'expert.

### II.4.4 Rareté

Le calcul de la rareté est le même que celui effectué pour l'exclusion des taxons fréquents. **Les taxons dont la fréquence est inférieure ou égale à 5 % sont retenus.** Ce seuil correspond approximativement aux catégories exceptionnel, très rare et rare de Boulet (1999).

### II.4.5 Responsabilité de la région

La responsabilité traduit l'importance de la conservation d'une espèce dans la région au regard de sa répartition dans le pays. En l'état actuel des connaissances, il est peu pertinent de la calculer pour un territoire aussi petit qu'un département qui ne contiendra, dans la majorité des cas, qu'une faible part des stations françaises d'une espèce. Dans la mesure où il n'existe pas encore de base de données rassemblant l'ensemble des données de lichens avec une localisation précise (coordonnées géographiques ou au moins nom des communes), il n'est pas possible de réaliser des calculs à partir de mailles, comme le proposent Barneix et Gigot (2013). Un tel calcul aurait pourtant été intéressant car aurait permis de pondérer le résultat avec la surface de la région.

Seul le Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (Roux et coll., 2025a) permet actuellement d'avoir une vision nationale de la répartition des lichens, mais avec une résolution départementale. **Les taxons dont au moins la moitié des départements où ils sont connus sont en Nouvelle-Aquitaine sont retenus.**

## II.5 CONSULTATION DES EXPERTS

Lors de l'étape de consultation, la proposition d'une liste de taxons déterminants (après exclusion puis sélection) est soumise à avis d'experts. En effet, en raison du faible nombre de données disponibles, il est **impossible de se passer des connaissances des experts** (« dire d'expert »).

Cette étape doit permettre d'**ajouter des taxons non retenus lors de l'application des critères d'exclusion, mais qui répondent quand-même à un ou plusieurs critères de sélection.** Il s'agit le plus souvent de taxons exclus en raison de leur fréquence élevée mais qui sont fortement caractéristiques de milieux à enjeux.

Ces ajouts doivent être étayés par un argumentaire solide.

## II.6 VALIDATION ET ACTUALISATION DE LA LISTE

Conformément à la méthodologie nationale, afin de garantir la rigueur scientifique dans l'application de la méthode, **le protocole et la liste ont été validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)**, responsable scientifique de l'inventaire des ZNIEFF au niveau régional, lors de la séance plénière du 8 janvier 2026

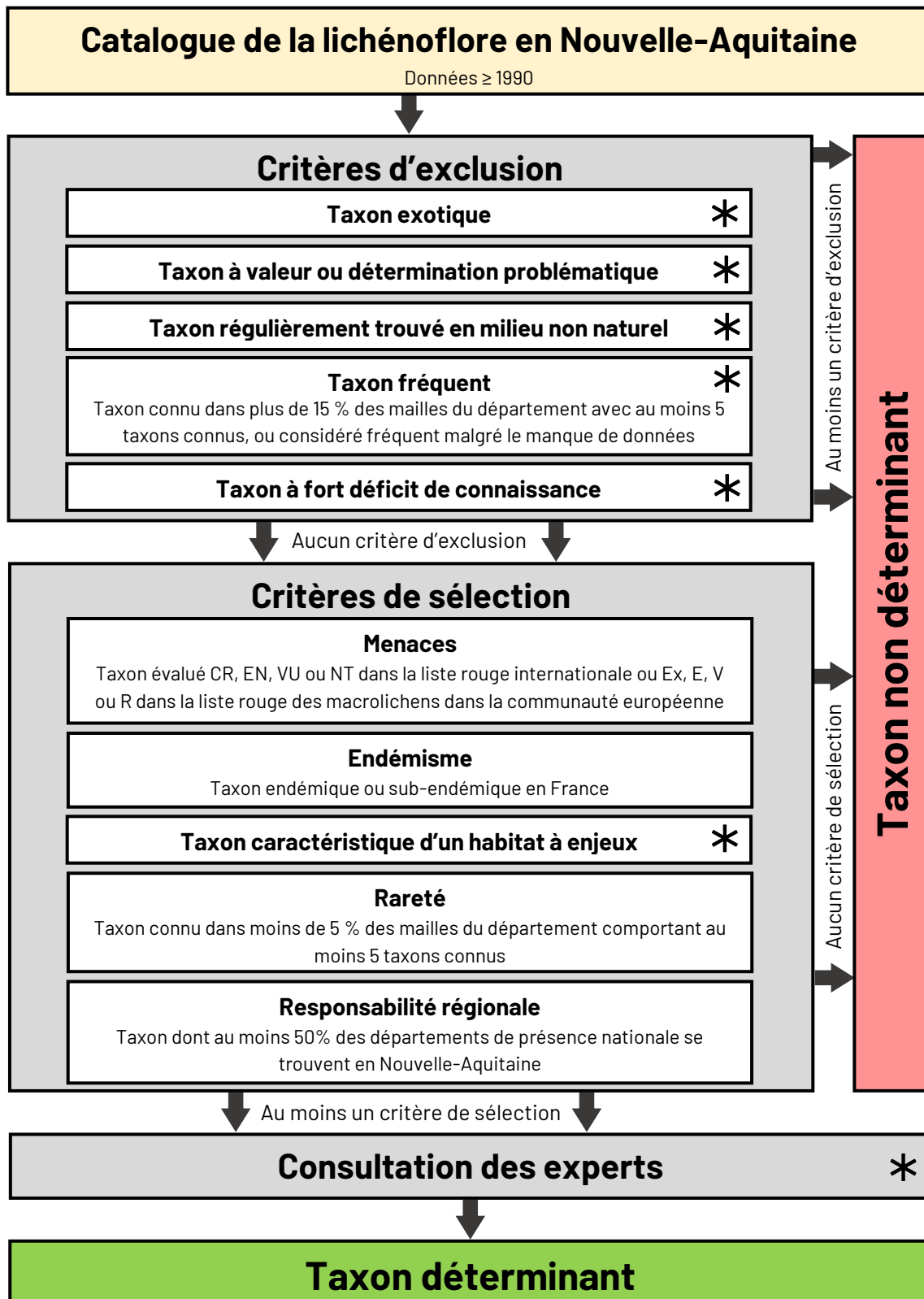
En raison de l'acquisition constante de données, une actualisation régulière de la liste est à prévoir. Dans cette première version, de nombreuses espèces qui mériteraient d'être considérées comme déterminantes ont dûes être exclues à cause du déficit de connaissances, avant même l'application des critères de sélection.

L'amélioration des connaissances peut également avoir un impact sur des espèces initialement considérées comme déterminantes mais pouvant être déclassées dans une seconde version, pour les critères de rareté et de responsabilité territoriale mais également pour l'endémisme en cas de découverte d'espèces à l'étranger.

Par ailleurs, l'avancement des travaux sur le chapitre des Lichens de France métropolitaine de la Liste rouge nationale des espèces menacées permettra de mieux appliquer le critère de menaces.

Pour ces raisons, il est proposé de **réévaluer et d'actualiser la liste des lichens déterminants tous les 5 à 10 ans.**

## II.7 RÉSUMÉ DE LA MÉTHODE



\* : dire d'expert possible

# III. RÉSULTATS

## III.1 DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

### III.1.1 Catalogue des taxons de Nouvelle-Aquitaine

Le Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (Roux et coll., 2025a) n'a pas été utilisé directement pour établir le catalogue des espèces de Nouvelle-Aquitaine à évaluer, mais a été utilisé comme source d'information. Bien que plus complet que la base de données de l'Observatoire de Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA, obv-na.fr/), il n'aurait pas permis de calcul de rareté puisque son échelle de restitution est départementale. En outre, la différence entre les deux bases de données reste assez limitée, avec 1929 espèces en Nouvelle-Aquitaine dans Roux et coll. (2025a) contre 1726 dans l'OBV-NA fin 2025.

La majorité des taxons évalués le sont au rang spécifique, conformément à la méthodologie. Seuls **32 taxons infraspécifiques ont été conservés**. Ces choix ont été établis avec l'aide de Michel Bertrand et Claude Roux de l'Association française de lichénologie (tab 1).

Tableau 1. Taxons infraspécifique conservés pour l'évaluation

Taxon	Justification
<i>Candelariella aurella</i> subsp. <i>aurella</i> (Hoffm.) Zahlbr., 1928	Espèces probablement différentes (la sous-espèce <i>glebulosa</i> est orophile)
<i>Candelariella aurella</i> subsp. <i>glebulosa</i> (Asta, Clauzade & Cl.Roux) Cl.Roux, 2009	
<i>Cladonia uncialis</i> subsp. <i>biuncialis</i> (Hoffm.) M.Choisy, 1951	Répartition différente dans le Sud-Ouest, importante à prendre en compte
<i>Cladonia uncialis</i> subsp. <i>uncialis</i> (L.) Weber ex F.H.Wigg., 1780	
<i>Dermatocarpon miniatum</i> var. <i>cirsodes</i> (Ach.) Zahlbr., 1921	Variété <i>cirsodes</i> bien individualisée ; les autres variétés sont en revanche regroupées avec la variété <i>miniatum</i>
<i>Dermatocarpon miniatum</i> var. <i>miniatum</i> (L.) W.Mann, 1825	
<i>Farnoldia jurana</i> subsp. <i>jurana</i> (Schaer.) Hertel, 1983	Sous-espèces à écologie différente et bien individualisées
<i>Farnoldia jurana</i> subsp. <i>muverani</i> (Müll.Arg.) Hafellner & Türk, 2001	
<i>Lecanora chlarotera</i> subsp. <i>chlarotera</i> Nyl., 1872	Sous-espèce <i>meridionalis</i> souvent considérée comme une espèce par les auteurs étrangers ; les formes de la sous-espèce <i>chlarotera</i> sont en revanche regroupées avec la sous-espèce <i>chlarotera</i>
<i>Lecanora chlarotera</i> subsp. <i>meridionalis</i> (H.Magn.) Clauzade & Cl.Roux, 1985	
<i>Lecidea auriculata</i> subsp. <i>auriculata</i> Th.Fr., 1860	Variété <i>brachyspora</i> différente par ses spores et bien individualisée
<i>Lecidea auriculata</i> subsp. <i>brachyspora</i> Th.Fr., 1874	
<i>Lecidea fuscoatra</i> var. <i>fuscoatra</i> (L.) Ach., 1803	Souvent considérées comme des espèces indépendantes
<i>Lecidea fuscoatra</i> var. <i>grisella</i> (Flörke) Nyl., 1857	
<i>Polyblastia cupularis</i> var. <i>cupularis</i> A.Massal., 1852	Variétés à écologie différente et bien individualisées
<i>Polyblastia cupularis</i> var. <i>microcarpa</i> (Arnold) Arnold, 1887	
<i>Protoparmeliopsis muralis</i> var. <i>dubyi</i> (Müll.Arg.) Hafellner & Türk, 2001	La variété <i>dubyi</i> pourrait être une sous-espèce indépendante ; la variété <i>diffracta</i> est cependant regroupée avec celle nommée <i>muralis</i>
<i>Protoparmeliopsis muralis</i> var. <i>muralis</i> (Schreb.) M.Choisy, 1929	
<i>Rhizocarpon badioatrum</i> var. <i>badioatrum</i> (Flörke ex Spreng.) Th.Fr., 1874	La variété <i>vulgare</i> est désormais considérée comme une espèce indépendante (Timdal, 2024) mais cette évolution n'a pas encore été intégrée dans la version 18 de TaxRef
<i>Rhizocarpon badioatrum</i> var. <i>vulgare</i> (Körb.) Th.Fr., 1874	
<i>Rhizocarpon geographicum</i> subsp. <i>diabasicum</i> (Räsänen) Poelt & Vězda, 1980	Sous-espèces à écologie différente intéressantes à conserver
<i>Rhizocarpon geographicum</i> subsp. <i>frigidum</i> (Räsänen) Hertel, 1976	
<i>Rhizocarpon geographicum</i> subsp. <i>geographicum</i> (L.) DC., 1805	

Taxon	Justification
<i>Rhizocarpon geographicum</i> subsp. <i>lindsayanum</i> (Räsänen) Ahti, 2008	
<i>Rhizocarpon geographicum</i> subsp. <i>prospectans</i> (Räsänen) D.Hawksw. & Sowter, 1969	
<i>Rhizocarpon geographicum</i> subsp. <i>tinei</i> (Tornab.) Clauzade & Cl.Roux, 1982	
<i>Rhizocarpon richardii</i> subsp. <i>constrictum</i> (Malme) Cl.Roux, 1987	Écologie et répartition très différentes : la sous-espèce <i>constrictum</i> est littorale tandis que la sous-espèce <i>richardii</i> est continentale
<i>Rhizocarpon richardii</i> subsp. <i>richardii</i> (Lamy ex Nyl.) Zahlbr., 1926	
<i>Rinodina bischoffii</i> subsp. <i>bischoffii</i> (Hepp) A.Massal., 1855	Variétés bien différentes, potentiellement à individualiser en espèces
<i>Rinodina bischoffii</i> subsp. <i>castanomelodes</i> (H.Mayrhofer & Poelt) Cl.Roux, 2011	
<i>Usnea glabrescens</i> var. <i>fulvoreagens</i> Räsänen, 1931	La variété <i>fulvoreagens</i> a été autrefois considérée comme une espèce ( <i>Usnea fulvoreagens</i> )
<i>Usnea glabrescens</i> var. <i>glabrescens</i> (Nyl. ex Vain.) Vain., 1925	

Au total, **1 443 taxons ont été évalués**. Par souci de clarté, l'ensemble « espèces + taxons infraspécifiques conservés » est simplement appelé « taxons » dans la suite du document.

### III.1.2 Base de données

Dans un premier temps, les données de l'OBV-NA ont été validées pour exclure les erreurs manifestes. En Nouvelle-Aquitaine, la validation des données de lichens a été intégralement réalisée sur le territoire d'agrément du CBNSA et partiellement sur les territoires d'agrément du CBN Massif central (Limousin) et du CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (montagne pyrénéenne). Fin 2025, le taux de validation est d'environ 40 % pour les territoires néo-aquitains du CBNMC et du CBNPMP, et d'environ 98 % pour le CBNSA.

Après ce travail préparatoire, l'extraction des données a été réalisée le 2 septembre 2025 avec plusieurs filtres :

- extraction à la maille de 10 × 10 km ;
- exclusion des données de rang supérieur à l'espèce ;
- regroupement des taxons de rang inférieur à l'espèce, sauf pour les exceptions précédemment citées ;
- exclusion des mailles avec une diversité < 5 taxons ;
- exclusion des données antérieures à 1990 ;
- exclusion des données douteuses ou invalides ;
- exclusion des données d'absence ;
- exclusion des données à localisation peu précise (supérieure à la commune) ;
- correction de problèmes connus de TaxRef 18, avec retrait de champignons considérés à tort comme des lichens et ajout d'un lichen considéré comme un champignon.

### III.1.3 Travail préalable aux réunions

La première étape de ce travail a été réalisée par 3 personnes : Thomas Beudin du CBNSA en charge de la coordination régionale, Clothier Coste du CBNPMP pour la montagne pyrénéenne, et Murielle Lencroz du CEN Nouvelle-Aquitaine pour le Limousin (en coordination avec le CBNMC).

Le défaut de validation des données du Limousin et de la partie montagnarde des Pyrénées-Atlantiques a nécessité, dans un premier temps, une vérification des erreurs évidentes : erreurs de saisie, déterminations aberrantes, déterminations erronées signalées dans la bibliographie.

Pour limiter le nombre de réunions en visioconférence, certains critères ont pu être appliqués ou anticipés en amont. Le critère d'endémisme, qui avait déjà été étudié lors du travail sur la liste des espèces à protéger en France par le groupe national, n'a pas nécessité de recherches supplémentaires. Ensuite, chaque évaluateur a indiqué les taxons qu'il jugeait fréquents, de façon à exclure rapidement de nombreux cas faisant consensus.

### III.1.4 Réunions de travail

Au total, six réunions de trois heures en visioconférence ont été nécessaires pour passer en revue les taxons restants. Elles ont eu lieu les 30 septembre, 22, 28 et 29 octobre, et 5 et 14 novembre 2025. Beaucoup de taxons ont été faciles à évaluer, en particulier ceux montrant un déficit de données manifeste, tandis que d'autres ont suscité davantage de discussions.

### III.1.5 Consultation des experts

L'apport des lichénologues locaux est indispensable, ainsi que l'avis de quelques lichénologues non spécialistes du Sud-Ouest de la France mais ayant une vision nationale des espèces. Ils ont été consultés dans un second temps, après avoir élaboré une première version de la liste de 300 taxons.

## III.2 STATISTIQUES

Le catalogue de base comportait **1 443 taxons à évaluer**. La partie montagnarde des Pyrénées-Atlantiques est de loin la plus riche avec 1 130 taxons, alors que tous les autres départements ne dépassent pas 500 taxons. La Charente, le Lot-et-Garonne et la Vienne semblent particulièrement pauvres, mais le déficit de données récentes y est important (tab. 2).

La limite d'au moins 5 taxons par maille a conduit à l'**exploitation de 55 % des mailles de Nouvelle-Aquitaine** avec au moins 1 taxon relevé à partir de 1990. Bien qu'il existe de fortes disparités selon les départements, cette proportion apparaît satisfaisante et semble montrer qu'un biais a été limité : la surévaluation de la rareté causée par les mailles ne contenant qu'un ou quelques taxons très communs souvent relevés au cours des inventaires floristiques.

Tableau 2. Nombres de taxons et de mailles par territoire

Territoire	Nb taxons (trouvés en ou après 1990 et hors mailles avec 4 taxons ou moins)	Nb mailles total 10 × 10 km	Nb mailles 10 × 10 km avec au moins 1 taxon trouvé en ou après 1990	Nb mailles 10 × 10 km avec au moins 5 taxons trouvés en ou après 1990
Charente (16)	148	84	52	20
Charente-Maritime (17)	222	108	68	25
Corrèze (19)	241	80	48	32
Creuse (23)	210	78	44	17
Dordogne (24)	408	120	80	39
Gironde (33)	452	139	117	69
Landes (40)	291	125	95	61
Lot-et-Garonne (47)	179	78	35	16
Pyrénées-Atlantiques (64) - territoire pyrénéen (CBNPMP)	1130	61	45	30
Pyrénées-Atlantiques (64) - territoire de plaine (CBNSA)	123	68	28	10
Deux-Sèvres (79)	272	91	52	22
Vienne (86)	175	99	61	31
Haute-Vienne (87)	217	82	50	32
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>1443</b>	<b>967</b>	<b>720</b>	<b>395</b>

Au total, **326 taxons sont proposés comme déterminants, soit près de 22% des 1443 taxons actuellement recensés dans le catalogue régional**. Les exceptions au regroupement des taxons infraspécifiques, bien qu'importantes, n'ont conduit qu'à **deux sous-espèces proposées** : *Rhizocarpon richardii* subsp. *richardii* et *Rinodina bischoffii* subsp. *castanomelodes*.

En raison de la part importante qu'occupent les taxons caractéristiques de vieilles forêts dans la liste proposée (cf. III.2), il y a un fort déséquilibre entre les taxons corticoles et / ou lignicoles, et les autres écologies. **59 % des taxons proposés sont corticoles, 24 % saxicoles, 9 % terricoles, 5 % foliicoles et 3 % lichénicoles**. À titre de comparaison, d'après Roux et coll. (2025a), environ 55 % des lichens en France métropolitaine sont saxicoles contre 35 % corticoles ou lignicoles. Par ailleurs, le faible nombre de champignons lichénicoles proposés (11) s'explique par un déficit de connaissances très important pour ce groupe.

L'application des critères est très hétérogène (tab. 3 et 4). La majorité des taxons exclus l'ont été car considérés comme fréquents ou méconnus. Aucun taxon n'a été considéré comme exotique. Pour la sélection, la somme dépasse largement 100 % car dans la majorité des cas, plusieurs critères étaient applicables. On constate en particulier que la rareté est un critère de premier ordre pour 91,4 % des taxons. Elle n'est cependant le seul critère que dans 20 % des cas.

Tableau 3. Proportions des critères d'exclusion appliqués par rapport aux 1117 taxons exclus

	Critères	Nombre	Proportion
Exclusion	Exotisme	0	0 %
	Valeur taxonomique ou détermination problématique	74	6,6 %
	Taxons de milieu non naturel	167	15 %
	Taxons fréquents	637	57 %
	Taxons méconnus	416	37,2 %

Tableau 4. Proportions des critères de sélection appliqués par rapport aux 326 taxons sélectionnés

	Critères	Nombre	Proportion
Sélection	Menaces	38	11,7 %
	Endémisme	5	1,5 %
	Habitat à enjeu	214	65,6 %
	Rareté	298	91,4 %
	Responsabilité	71	21,8 %

Enfin, **la possibilité de proposer des taxons à l'échelle départementale a été très peu utilisée avec seulement 6 cas**. Quatre concernent le Limousin pour des taxons soit atlantiques, soit montagnards ; les deux autres correspondent à des taxons communs en montagne mais rares en plaine.

### III.3 LES MILIEUX À ENJEUX

L'objectif des ZNIEFF est de délimiter des sites naturels présentant de forts enjeux de biodiversité. L'application du critère de milieux à enjeux a permis de cibler plusieurs habitats d'intérêt communautaire :

- les estrans rocheux (HIC 1170) ;
- les fourrés halophiles à *Suaeda vera* et *Sarcocornia fruticosa* gr. (HIC 1420) ;
- les dunes grises (HIC 2130) ;
- les berges rocheuses de rivière à lichens subaquatiques (HIC 3260) ;
- les landes (HIC 4030) ;
- les pelouses calcicoles (HIC 6210) ;
- les éboulis, rochers et falaises de montagne (divers HIC des catégories 81 et 82) ;
- les vieilles forêts (divers HIC des catégories 91 et 94).

Dans les faits, ce sont les vieilles forêts qui offrent le plus de bibliographie afin de mieux cibler les espèces caractéristiques. Elles sont donc prédominantes pour l'application de ce critère. Une dizaine d'études ont été exploitées : Agnello (2016) dans le Massif central, Bernard et Beudin (2025) pour les dunes boisées de Nouvelle-Aquitaine, Rose (1974, 1992) et Coppins et Coppins (2002) en Grande-Bretagne, Nascimbene *et al.* (2010) dans les Alpes, Dymytrova *et al.* (2017) en Suisse, Tibell (1992) en Suède et Selva (1994, 2003) en Amérique du Nord. Les 3 dernières sont moins pertinentes biogéographiquement mais sont intéressantes en raison de l'utilisation des caliciales, souvent indicatrices de maturité ; elles ont malgré tout été utilisées avec davantage de prudence. De nombreuses autres études existent mais ont été jugées moins pertinentes pour le Sud-Ouest de la France (Hover *et al.*, 2021).

Par ailleurs, quatre autres habitats, non considérés d'intérêt communautaire mais originaux, riches en lichens et parfois menacés, ont été pris en compte :

- les fourrés sclérophylles aérohygrophiles, essentiellement à *Buxus sempervirens* ;
- les parois rocheuses soumises à des écoulements d'eau ;
- les combes à neige ;
- les fourrés littoraux, en particulier à *Tamarix gallica* ;
- les boisements marécageux ;
- les roches riches en métaux lourds.

### III.4 ZNIEFF MARINES

La délimitation d'une ZNIEFF marine s'appuie généralement sur une liste spécifique d'espèces déterminantes. Dans la dition, il n'existe cependant aucun lichen strictement marin, mais des lichens littoraux pouvant atteindre, au plus bas, l'étage médiolittoral. Les taxons déterminants pouvant se trouver sur le domaine maritime (délimité par la limite terre-mer officielle correspondant à la hauteur des plus hautes mers) sont identifiés et intégreront les listes de déterminance des ZNIEFF marines qui sont actuellement en cours de réalisation. Ainsi, **17 taxons**, des étages adlittoral, supralittoral et médiolittoral, sont concernés.

Ce travail s'est nourri d'une proposition de liste par Pierre-Guy Sauriau, résultant d'une exploitation approfondie de la bibliographie.

Les fourrés littoraux, en particulier de *Tamarix gallica*, ont été exclus bien qu'ils puissent exceptionnellement se retrouver à la marge du domaine maritime (pieds de digues et zones reconnectées à la mer). Il a été jugé que les lichens corticoles concernés ne sont pas caractéristiques d'un milieu marin, et se limitent à leur marge et à des cas rares.

## IV. LISTE DES LICHENS ET CHAMPIGNONS LICHÉNICOLES DÉTERMINANTS

Dans le tableau, les noms des champignons lichénicoles non lichénisés sont précédés d'un astérisque. Les informations relatives à la rareté à l'échelle nationale sont essentiellement issues de Roux et coll. (2025a).

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)					
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)			
<i>Acarospora discreta</i> (Ach.) Arnold, 1878	660443	X		X					X								X								Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France	
<i>Adelolecia kolaensis</i> (Nyl.) Hertel & Rambold, 1995	660412	X		X					X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Agonimia allobata</i> (Stizenb.) P. James, 1992	660411	X		X				X	X						X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)
<i>Agonimia gelatinosa</i> (Ach.) M. Brand & Diederich, 1999	660410	X		X				X	X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique d'écorces en milieu aérohygrophile ou de pelouses
<i>Agonimia vouauxii</i> (B. de Lesd.) M. Brand & Diederich, 1999	660406	X		X				X	X		X	X														Taxon connu uniquement dans les dunes grises calcaires en bon état de conservation en Nouvelle-Aquitaine, à rareté surestimée car beaucoup plus échantillonné dans les Landes et en Charente-Maritime suite à une étude spécifique
<i>Ainoa mooreana</i> (Carroll) Lumbsch & I. Schmitt, 2001	660403	X		X					X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Amandinea maritima</i> Giralt, van den Boom & Elix, 2011	844879	X		X				X	X						X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés littoraux abritant d'autres espèces rares et spécifiques
<i>Anaptychia crinalis</i> (Schleich.) Vězda ex J. Nowak, 1993	59970	X		X		X			X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Anaptychia setifera</i> ) (Sérusiaux, 1989)
<i>Anaptychia palmulata</i> (Michx.) Vain., 1899	660396	X		X					X	X							X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Anema nummularium</i> (Dufour ex Durieu & Mont.) Nyl. ex Forssell	660499	X		X				X	X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine mais assez commun en France dans la région méditerranéenne, caractéristique des parois calcaires soumises à des écoulements temporaires
<i>Anisomeridium ranunculosporum</i> (Coppins & P. James) Coppins, 2002	660389	X		X				X	X	X					X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, le Pas-de-Calais et le Var (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Rose (1974, 1992)
<i>Arthonia reniformis</i> (Pers.) Nyl., 1867	660345	X		X					X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Arthonia vinoso</i> Leight., 1856	55671	X		X				X	X				X				X	X			X					Taxon assez commun en France mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002), Rose (1992) et Tibell (1992)
<i>Arthopyrenia nitescens</i> (Salwey) Mudd, 1861	660327	X		X					X								X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Arthothelium spectabile</i> A. Massal., 1852	55696	X		X					X	X																Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement dans la Creuse (Roux et coll., 2025a)
<i>Arthrorhaphis aeruginosa</i> R. Sant. & Tønberg, 1994	660316	X		X					X								X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Athallia skii</i> (Khodos., Vondrák & Šoun) Arup, Frödén & Søchting, 2013	1016544	X		X	X			X													X					Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de dunes grises et près salés, à rareté surévaluée en Nouvelle-Aquitaine en raison d'une forte pression d'observation sur le littoral (étage adlittoral)
<i>Bacidia biatorina</i> (Körb.) Vain., 1922	660283	X		X				X	X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)
<i>Bacidia intermediella</i> Vězda, 1961	660271	X		X		X		X	X								X									Taxon endémique de France, connu seulement dans une station dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a ; Van den Boom <i>et al.</i> , 1995)



Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)			
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)	
<i>Calicium glaucellum</i> Ach., 1803	45941	X		X				X	X			X	X	X	X		X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)
<i>Calicium lenticulare</i> Ach., 1816	660158	X		X				X	X								X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Calicium parvum</i> Tibell, 1975	45942	X		X				X	X				X	X										Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Calicium salicinum</i> Pers., 1794	45945	X		X				X	X			X	X				X				X			Taxon non rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, mais caractéristique de de vieilles forêts d'après Agnello (2016)
<i>Calicium tigillare</i> (Ach.) Pers., 1810	664894	X		X				X	X								X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)
<i>Calicium viride</i> Pers., 1794	55549	X		X				X	X				X											Taxon peu commun en France mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Nascimbene et al. (2010)
<i>Caloplaca conglomerata</i> (Bagl.) Jatta, 1900	59390	X		X				X	X								X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de ruisseaux en bon état de conservation et abritant souvent d'autres lichens rares et spécifiques
<i>Candelariella oleaginescens</i> Rondon, 1965	58772	X		X	X			X	X								X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, de l'étage adlittoral
<i>Candelariella plumbea</i> Poelt & Vězda, 1976	660064	X		X					X								X							Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Catapyrenium daedaleum</i> (Kremp.) Stein, 1879	55303	X		X					X								X							Taxon peu commun en France mais rare en Nouvelle-Aquitaine
<i>Catapyrenium psoromoides</i> (Borrer) R.Sant., 1980	660051	X		X		X		X	X		X													Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Catillaria picila</i> (A.Massal.) Coppins, 1989	660041	X		X					X								X							Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Catinaria atropurpurea</i> (Schaer.) Vězda & Poelt, 1981	660037	X		X				X	X			X	X				X							Taxon non rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002), Rose (1992) et Tibell (1992)
<i>Catinaria montana</i> (Nyl.) Vain., 1922	57320	X		X				X	X					X	X		X							Taxon rare, connu en France uniquement dans le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Catolechia wahlenbergii</i> (Ach.) Körb., 1855	660035	X		X				X									X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Cetraria muricata</i> (Ach.) Eckfeldt, 1895	660013	X		X				X	X			X									X			Taxon assez commun en France mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de landes en bon état de conservation
<i>Cetraria sepincola</i> (Hoffm.) Ach., 1803	59042	X		X		X		X									X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989)
<i>Cetrelia olivetorum</i> (Nyl.) W.L.Culb. & C.F.Culb., 1968	59013	X		X				X									X							Taxon non rare en Nouvelle-Aquitaine, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002), Dymytrova et al. (2017) et Rose (1992)
<i>Chaenotheca benearnensis</i> Vězda & Vivant, 1972	660007	X		X			X		X	X							X							Taxon très rare, endémique de France et connu en France uniquement dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Chaenotheca brachypoda</i> (Ach.) Tibell, 1987	660006	X		X				X	X								X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Selva (1994, 2003)
<i>Chaenotheca brunneola</i> (Ach.) Müll.Arg., 1862	55526	X		X				X	X			X	X	X	X	X	X							Taxon non rare en Nouvelle-Aquitaine, plus rare en France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016)
<i>Chaenotheca chlorella</i> (Ach.) Müll.Arg., 1862	660005	X		X				X	X			X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Selva (1994, 2003)

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)		
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)
<i>Chaenotheca chrysocephala</i> (Ach.) Th.Fr., 1860	46133	X		X				X	X				X						X	Taxon peu commun en Nouvelle-Aquitaine et en France mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Nascimbene et al. (2010)			
<i>Chaenotheca cinerea</i> (Pers.) Tibell, 1980	55534	X		X				X	X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts d'après Selva (1994, 2003)			
<i>Chaenotheca hispidula</i> (Ach.) Zahlbr., 1922	55528	X		X				X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)			
<i>Chaenotheca stemonea</i> (Ach.) Müll.Arg., 1862	55533	X		X				X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Selva (1994, 2003)			
<i>Chaenotheca subroschida</i> (Eitner) Zahlbr., 1922	660002	X		X				X	X			X	X							Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)			
<i>Chaenotheca trichialis</i> (Ach.) Hellb., 1870	55530	X		X				X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Nascimbene et al. (2010)			
<i>Chaenotheca xyloxena</i> Nadv., 1934	46140	X		X				X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Selva (1994, 2003)			
<i>Chaenothecopsis pusilla</i> (Ach.) A.F.W.Schmidt, 1970	55568	X		X				X	X											Taxon peu commun en Nouvelle-Aquitaine et en France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)			
* <i>Chalara lobariae</i> Etayo, 1996	659993	X		X				X		X										Taxon très rare, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts			
<i>Cladonia bellidiflora</i> (Ach.) Schaer., 1823	57671	X		X				X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France			
<i>Cladonia brevis</i> (Sandst.) Sandst., 1922	57676	X		X		X		X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989)			
<i>Cladonia caespiticia</i> (Pers.) Flörke, 1827	653938	X		X				X	X	X	X	X	X	X	X	X				Taxon peu rare mais généralement présent dans des milieux riches			
<i>Cladonia callosa</i> Delise ex Harm., 1907	57825	X		X		X		X										X		Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué R à V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Cladonia fragillissima</i> ) (Sérusiaux, 1989)			
<i>Cladonia cariosa</i> (Ach.) Spreng., 1827	57747	X		X				X		X										Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France			
<i>Cladonia cornuta</i> (L.) Hoffm., 1791	57766	X		X				X	X	X	X									Taxon peu commun en France mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine			
<i>Cladonia deformis</i> (L.) Hoffm., 1796	57678	X		X				X												Taxon peu commun en France mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine			
<i>Cladonia ecmocyna</i> Leight., 1866	57755	X		X				X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France			
<i>Cladonia incrassata</i> Flörke, 1827	57786	X		X				X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France			
<i>Cladonia parasitica</i> (Hoffm.) Hoffm., 1796	57817	X		X				X	X	X	X	X	X	X	X	X				Taxon assez commun en Nouvelle-Aquitaine et en France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)			
<i>Cladonia peziziformis</i> (With.) J.R.Laundon, 1984	659981	X		X				X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France			
<i>Cladonia pulvinata</i> (Sandst.) Herk & Aptroot, 2003	1041604	X		X				X												Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France			
<i>Cladonia strepsilis</i> (Ach.) Grognot, 1863	659975	X		X				X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France			
<i>Cladonia zopfii</i> Vain., 1919	57835	X		X				X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, ayant régressé en Gironde suite aux incendies de 2022			
<i>Clauzadeana macula</i> (Taylor) Coppins & Rambold, 1989	659965	X		X				X	X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)			

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)			
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente- Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées- Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)	
<i>Coenogonium luteum</i> (Dicks.) Kalb & Lücking, 2000	659957	X		X				X	X					X	X	X								Taxon à répartition atlantique non rare en Nouvelle-Aquitaine, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Collema glebulentum</i> (Nyl. ex Cromb.) Degel., 1952	56376	X		X		X			X	X														Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et le Cantal
<i>Collema subflaccidum</i> Degel., 1974	56374	X		X						X		X												Taxon non rare dans la moitié sud de la France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)
<i>Collemopsidium foveolatum</i> (A.L.Sm.) F.Mohr, 2004	659942	X		X	X			X	X															Taxon limité à l'étage médiolittoral supérieur, non rare dans son milieu mais rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France
<i>Collemopsidium halodytes</i> (Nyl.) Grube & B.D.Ryan, 2002	659941	X		X	X			X	X		X													Taxon limité à l'étage médiolittoral supérieur, rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France
<i>Collemopsidium sublitorale</i> (Leight.) Grube & B.D.Ryan, 2002	659935	X		X	X			X	X															Taxon limité à l'étage médiolittoral supérieur, non rare dans son milieu mais rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France
<i>Cresponea premnea</i> (Ach.) Egea & Torrente, 1993	660507	X		X				X	X			X	X											Taxon peu commun en France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992), parfois présent également sur roche non calcaire
<i>Cystocoleus ebeneus</i> (Dillwyn) Thwaites, 1849	59464	X		X					X		X											X		Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Dermatocarpon arnoldianum</i> Degel., 1934	659899	X		X				X	X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de roches soumises à des écoulements temporaires
<i>Dichoporis brevis</i> (Bricaud & Cl.Roux) S.H.Jiang, Lücking & Sérus., 2020	1042385	X		X					X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Dichoporis phaea</i> (Ach.) S.H.Jiang, Lücking & Sérus., 2020	1042387	X		X					X															Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Dichoporis taylorii</i> (Carroll ex Nyl.) S.H.Jiang, Lücking & Sérus., 2020	1042392	X		X				X	X		X											X		Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Dictyonema interruptum</i> (Carmich. ex Hook.) Parmasto, 1978	659895	X		X		X			X	X														Taxon très rare, évalué Ex sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Diplotomma glaucostrum</i> (Nyl.) Cl.Roux, 2015	659880	X		X	X			X	X															Taxon peu commun en France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, de l'étage adlittoral
<i>Diplotomma nivale</i> (Bagl. & Carestia) Hafellner, 1995	659876	X		X					X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Encephalographa elisae</i> A.Massal., 1855	55730	X		X					X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Endohyalina ericina</i> (Nyl.) Giralt, van den Boom & Elix, 2010	659854	X		X				X	X	X		X	X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement dans les Landes, la Gironde et le Var (Roux et coll., 2025a), caractéristique des dunes littorales boisées en Nouvelle-Aquitaine
<i>Endohyalina kalbii</i> (Giralt & Matzer) Giralt, van den Boom & Elix, 2010	659851	X		X				X	X		X													Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés littoraux abritant d'autres espèces rares et spécifiques
<i>Enterographa crassa</i> (DC.) Fée, 1825	55775	X		X				X	X		X	X	X									X	X	Taxon non rare dans la moitié ouest de la France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974)
<i>Enterographa elaborata</i> (Lyell ex Leight.) Coppins & P.James, 1979	659847	X		X					X	X														Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Landes, la Dordogne, les Pyrénées-Atlantiques et les Alpes-Maritimes (Roux et coll., 2025a)
<i>Enterographa hutchinsiae</i> (Leight.) A.Massal., 1860	55774	X		X					X													X	X	Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; O = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)				
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)		
<i>Eopyrenula avellanae</i> Coppins, 1992	659845	X		X				X	X							X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Evernia divaricata</i> (L.) Ach., 1810	59059		X	X				X	X							O									Taxon rare dans le Limousin mais commun dans les Pyrénées-Atlantiques, assez commun en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Dymytra et al. 2017 et Nascimbene et al. (2010)
<i>Fellhanera bouteillei</i> (Desm.) Vězda, 1986	659834		X	X				X	X			X	X	X		O									Taxon non rare en montagne mais rare en plaine, caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles
<i>Fellhanera christiansenii</i> Sérus. & Vězda, 1994	659833	X		X				X	X	X						X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression
<i>Fellhanera colchica</i> (Vězda) Llop, 2007	659832	X		X				X	X	X						X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression
<i>Fellhanera viridisorediata</i> Aptroot, M.Brand & Spier, 1998	659828	X		X				X								X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Flavoplaca marina</i> (Wedd.) Arup, Frödén & Søchting, 2013	977873	X		X	X			X	X							X									Taxon assez commun sur le littoral atlantique nord mais beaucoup plus rare en Nouvelle-Aquitaine de l'étage supralittoral
<i>Flavoplaca maritima</i> (B.de Lesd.) Arup, Frödén & Søchting, 2013	977975	X		X	X			X	X		X														Taxon peu commun sur le littoral atlantique nord mais beaucoup plus rare en Nouvelle-Aquitaine de l'étage adlittoral
<i>Flavoplaca microthallina</i> (Wedd.) Arup, Frödén & Søchting, 2013	976618	X		X	X			X	X							X									Taxon assez commun sur le littoral atlantique nord mais beaucoup plus rare en Nouvelle-Aquitaine de l'étage supralittoral
<i>Flavoplaca navasiana</i> (Nav.-Ros. & Cl.Roux) Arup, Søchting & Frödén, 2013	1042460	X		X	X			X	X		X					X									Taxon assez commun sur le littoral atlantique nord et méditerranéen mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine de l'étage adlittoral
<i>Frutidella furfuracea</i> (Anzi) M.Westb. & M.Svenss., 2017	1042463	X		X				X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Fuscopannaria ignobilis</i> (Anzi) P.M.Jørg., 1994	659819	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Fuscopannaria mediterranea</i> (Tav.) P.M.Jørg., 1994	659817	X		X				X	X		X	X	X	X	X	X									Taxon non rare dans l'ouest et le sud de la France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Fuscopannaria praetermissa</i> (Nyl.) P.M.Jørg., 1994	659815	X		X		X		X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, évalué R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) ( <i>sub. Pannaria praetermissa</i> ) et caractéristique de vieilles forêts
<i>Gomphillus calycioides</i> (Delise ex Duby) Nyl., 1854	659809	X		X				X	X	X						X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et les Pyrénées-Orientales (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Graphis elegans</i> (Borrer ex Sm.) Ach., 1814	55761		X	X				X			O	X	O	O	O	O							X		Taxon assez commun dans l'ouest de la France mais en limite d'aire de répartition dans le Limousin, où il est caractéristique de boisements en bon état de conservation
<i>Gyalecta carneola</i> (Ach.) Hellb., 1896	664135	X		X				X	X		X	X	X			X									Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Gyalecta derivata</i> (Nyl.) H.Olivier, 1911	659803	X		X				X	X								X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016)
<i>Gyalecta truncigena</i> (Ach.) Hepp, 1853	56201	X		X				X	X		X	X		X	X	X									Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016)



Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; O = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)				
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)		
<i>Hypotrachyna endochlora</i> (Leight.) Hale, 1975	653910	X		X		X		X	X							X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmelia endochlora</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)	
<i>Hypotrachyna horrescens</i> (Taylor) Krog & Swinscow, 1987	659745	X		X		X		X	X					X		X	X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, évalué E à O sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmelia horrescens</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Hypotrachyna minarum</i> (Vain.) Krog & Swinscow, 1987	659743	X		X				X	X					X	X	X									Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Bernard et Beudin (2025)
<i>Hypotrachyna pseudosinuosa</i> (Asahina) Hale, 1975	659742	X		X		X			X	X				X	X	X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et très rare en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmelia pseudosinuosa</i> ) (Sérusiaux, 1989), connu en France dans 7 départements dont 5 en Nouvelle-Aquitaine
<i>Hypotrachyna rockii</i> (Zahlbr.) Hale, 1975	659741	X		X		X			X	X						X									Taxon très rare, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmelia rockii</i> ) (Sérusiaux, 1989) et connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Hypotrachyna sinuosa</i> (Sm.) Hale, 1975	653906	X		X		X		X	X					X	X										Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la communauté européenne ( <i>sub. Parmelia sinuosa</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Hypotrachyna taylorensis</i> (M.E.Mitch.) Hale, 1975	659739	X		X		X		X	X							X	X								Taxon peu commun en France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmelia taylorensis</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Coppins et Coppins (2002)
<i>Ionaspis ceracea</i> (Arnold) Jatta, 1910	659726	X		X				X	X							X					X				Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, indicateur de bonne qualité du milieu, caractéristique des roches soumises à des écoulements temporaires
<i>Lambiella insularis</i> (Nyl.) T.Sprub., 2014	913232	X		X					X							X	X								Taxon surtout de la région méditerranéenne, rare en Nouvelle-Aquitaine
<i>Lathagrium dichotomum</i> (With.) Otálora, P.M.Jørg. & Wedin, 2013	978489	X		X		X		X	X							X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Collema dichotomum</i> ) (Sérusiaux, 1989), subaquatique
<i>Lecania cyrtellinoides</i> (M.Choisy) Zahlbr., 1932	659696	X		X				X	X					X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés littoraux abritant d'autres espèces rares et spécifiques
<i>Lecania inundata</i> (Hepp ex Körb.) M.Mayrhofer, 1987	659690	X		X					X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et peu commun en France
<i>Lecania lesdainii</i> (Samp.) Zahlbr., 1928	659689	X		X					X							X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Lecanographa amyacea</i> (Ehrh. ex Pers.) Egea & Torrente, 1994	659680	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)
<i>Lecanographa lyncea</i> (Sm.) Egea & Torrente, 1994	659676	X		X				X	X					X		X									Taxon non rare à l'ouest de la France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Rose (1974, 1992)
<i>Lecanora conizella</i> Nyl., 1875	58501	X		X					X																Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Lecanora epanora</i> (Ach.) Ach., 1810	659653	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, sidérophile
<i>Lecanora frustulosa</i> (Dicks.) Ach., 1810	58593	X		X					X					X		X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Lecanora handelii</i> J.Steiner, 1909	58599	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique des roches riches en métaux lourds et parfois soumises à des écoulements

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)				
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente- Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées- Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)		
<i>Lecanora jamesii</i> J.R.Laundon, 1963	659638	X		X			X	X								X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)	
<i>Lecanora mughicola</i> Nyl., 1872	58626	X		X			X	X								X									Taxon assez commun dans certaines régions de France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts
<i>Lecanora ochroidea</i> (Ach.) Röhl., 1813	58507	X		X				X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Lecanora subravida</i> Nyl., 1872	659600	X		X				X								X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Lecidea fuliginosa</i> Taylor, 1836	659578	X		X			X	X								X	X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, sidérophile
<i>Lecidea roseotincta</i> Coppins & Tønsberg, 1988	659559	X		X				X	X							X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Leiorreuma lyellii</i> (Sm.) Staiger, 2002	666804	X		X			X	X			X														Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Lepra multipuncta</i> (Turner) Hafellner, 2016	980996	X		X			X	X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et peu commun en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Selva (1994, 2003)
<i>Lepra ophthalmiza</i> (Nyl.) Hafellner, 2016	981005	X		X			X	X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Lepra trachythallina</i> (Erichsen) Lendemmer & R.C.Harris, 2017	1042798	X		X				X			X	X													Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Leptogium brebissonii</i> Mont., 1840	56462	X		X			X	X			X	X	X				X								Taxon peu rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Leptogium cochleatum</i> (Dicks.) P.M.Jørg. & P.James, 1983	56470	X		X		X	X	X								X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Leptogium corticola</i> (Taylor) Tuck., 1849	56468	X		X		X			X							X									Taxon très rare, évalué Ex sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Leptogium laceroides</i> B.de Lesd., 1933	56458	X		X		X			X							X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué Ex sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et le Gard (Roux et coll., 2025a)
<i>Leptogium saturninum</i> (Dicks.) Nyl., 1857	56460	X		X			X	X			X					X									Taxon assez commun dans certaines régions de France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
* <i>Lichenopeltella lobariae</i> Etayo & Diederich, 1996	659454	X		X			X	X	X							X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts
<i>Lichina confinis</i> (O.F.Müll.) C.Agardh, 1821	56329	X		X	X		X	X			X					X									Taxon limité à l'étage supralittoral, non rare dans son milieu mais rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France
<i>Lichina pygmaea</i> (Lightf.) C.Agardh, 1817	56328	X		X	X		X	X			X					X									Taxon limité à l'étage médiolittoral supérieur, non rare dans son milieu mais rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France
<i>Lithothelium triseptatum</i> (Nyl.) Aptroot, 1991	659428	X		X				X			X														Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Lobaria pulmonaria</i> (L.) Hoffm., 1796	56613	X		X			X			X	X	X	X	X	X	X							X		Taxon non rare dans certains départements de Nouvelle-Aquitaine, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002), Dymytrava et al. (2017) et Rose (1974, 1992)

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; O = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)		
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente- Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées- Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)
<i>Lobarina scrobiculata</i> (Scop.) Nyl. ex Cromb., 1894	666271	X		X		X		X			X	X	X	X	X	X			X		Taxon non rare dans certains départements de Nouvelle-Aquitaine, mais évalué E à R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Lobarina scrobiculata</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)		
<i>Lopadium disciforme</i> (Flot.) Kullh., 1871	659418	X		X				X	X						X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Nascimbene <i>et al.</i> (2010)		
<i>Loxospora elatina</i> (Ach.) A.Massal., 1852	659416	X		X				X	X			X		X				X			Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)		
<i>Megalaria grossa</i> (Pers. ex Nyl.) Hafellner, 1984	57297	X		X				X	X			X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et peu commun en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et semblant avoir régressé		
<i>Megalaria pulvereana</i> (Borrer) Hafellner & E.Schreiner, 1992	659414	X		X				X	X			X		X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)		
<i>Megalospora tuberculosa</i> (Fée) Sipman, 1983	59283	X		X				X	X	X				X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)		
<i>Melaspilea ochrothalamia</i> Nyl., 1865	55744	X		X					X			X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France		
<i>Menegazzia subsimilis</i> (H.Magn.) R.Sant., 1942	659393	X		X				X	X			X	X	X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts		
<i>Menegazzia terebrata</i> (Hoffm.) A.Massal., 1854	58821	X		X				X	X			X	X	X	X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Dymytrova <i>et al.</i> (2017)		
<i>Micarea cinerea</i> (Schaer.) Hedl., 1892	659381	X		X				X	X	X				X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Rose (1992)		
<i>Micarea coppinsii</i> Tønsberg, 1992	659380	X		X					X	X				X							Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et le Finistère (Roux et coll., 2025a)		
<i>Micarea hedlundii</i> Coppins, 1983	56786	X		X				X	X			X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts		
<i>Micarea misella</i> (Nyl.) Hedl., 1892	56746	X		X				X	X			X		X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts		
<i>Mycobilimbia sphaeroides</i> (Dicks.) S.Ekman & Printzen, 2021	1053164	X		X				X	X			X									Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)		
<i>Mycoblastus sanguinarius</i> (L.) Norman, 1926	57237	X		X				X	X					X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Nascimbene <i>et al.</i> (2010)		
<i>Nephroma bellum</i> (Spreng.) Tuck., 1841	56695	X		X		X		X						X							Taxon peu commun dans l'est de la France mais assez rare en Nouvelle-Aquitaine, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)		
<i>Nephroma laevigatum</i> Ach., 1814	56692	X		X				X	X			X	X	X	X					X	Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)		
<i>Nephroma parile</i> (Ach.) Ach., 1810	56696	X		X				X	X	X	X	X	X	X	X					X	Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)		
<i>Nephroma resupinatum</i> (L.) Ach., 1810	56690	X		X				X						X							Taxon assez commun dans certaines régions de France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Coppins et Coppins (2002)		

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; O = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)				
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)		
<i>Nevesia sampaiana</i> (Tav.) P.M.Jørg., L.Lindblom, Wedin & S.Ekman, 2014	1042940	X		X		X		X								X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Pannaria sampaiana</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Coppins et Coppins (2002)	
* <i>Niesslia lobariae</i> Etayo & Diederich, 1996	659293	X		X				X	X	X						X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu uniquement en France dans les Pyrénées-Atlantiques et la Côte d'Or (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts
<i>Ochrolechia frigida</i> (Sw.) Lynge, 1928	58359	X		X					X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Opographa vermicellifera</i> (J.Kunze) J.R.Laundon, 1963	55795	X		X				X	X			X	X		X	X									Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts
<i>Ophioparma ventosa</i> (L.) Norman, 1852	659257		X	X					X						O							X			Taxon orophile non rare dans les Pyrénées-Atlantiques mais rare dans le Limousin du fait de l'altitude limitée
<i>Pannaria conoplea</i> (Ach.) Bory, 1828	56585	X		X		X		X	X		X	X	X	X	X	X						X			Taxon non rare, mais évalué R à O sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Pannaria rubiginosa</i> (Ach.) Delise, 1828	56584	X		X				X	X			X	X		X										Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Rose (1992)
<i>Paralecanographa grumulosa</i> (Dufour) Ertz & Tehler, 2011	659677	X		X				X	X				X				X	X							Taxon non rare dans la moitié sud de la France, mais caractéristique de vieilles forêts
<i>Parmelia pinnatifida</i> Kurok., 1976	662502	X		X					X																Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Parmeliella parvula</i> P.M.Jørg., 1977	659239	X		X		X		X	X	X						X									Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmeliella jamesii</i> ) (Sérusiaux, 1989), connu en France uniquement dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, la Gironde, le Finistère et la Sarthe (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Rose (1992)
<i>Parmeliella testacea</i> P.M.Jørg., 1978	56603	X		X		X		X	X				X			X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V à R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Parmeliella triptophylla</i> (Ach.) Müll.Arg., 1862	56598	X		X				X	X			X				X									Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Parmeliopsis ambigua</i> (Hoffm.) Nyl., 1866	58795	X		X				X	X				X			X									Taxon non rare mais caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)
<i>Parmotrema crinitum</i> (Ach.) M.Choisy, 1952	659236	X		X				X	X		X	X	X		X							X			Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Rose (1974, 1992)
<i>Parmotrema reticulatum</i> (Taylor) M.Choisy, 1952	653963		X	X				X		O	O		O	O	O	O	O	O	O	O	O	X			Taxon atlantique rare et en limite d'aire de répartition dans le Limousin, commun ailleurs
<i>Parmotrema robustum</i> (Degel.) Hale, 1974	58879	X		X				X	X			X	X		X										Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Parmotrema stuppeum</i> (Taylor) Hale, 1974	659231	X		X		X		X	X						X										Taxon très rare, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et connu en France uniquement dans une station dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Pectenia plumbea</i> (Lightf.) P.M.Jørg., L.Lindblom, Wedin & S.Ekman, 2014	1002792	X		X				X	X		X	X	X	X	X										Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Peltigera collina</i> (Ach.) Schrad., 1801	56656	X		X				X	X		X	X	X	X	X							X			Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; O = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)		
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente- Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées- Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)
<i>Peltigera horizontalis</i> (Huds.) Baumg., 1790	56663	X		X				X	X		X	X	X	X	X	X		X	Taxon non rare mais caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Rose (1974, 1992)				
<i>Peltigera scabrosa</i> Th.Fr., 1860	56660	X		X					X							X			Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)				
<i>Phaeophyscia adiastrata</i> (Essl.) Essl., 1978	659189	X		X					X							X			Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)				
<i>Phaeophyscia insignis</i> (Mereschk.) Moberg, 1978	59959	X		X					X							X			Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France				
<i>Phaeophyscia pusilloides</i> (Zahlbr.) Essl., 1978	59956	X		X					X							X			Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France				
<i>Phaeophyscia rubropulchra</i> (Degel.) Essl., 1978	659183	X		X					X							X			Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et l'Ariège (Roux et coll., 2025a)				
<i>Phyllopsora rosei</i> Coppins & P.James, 1979	659155	X		X				X	X	X						X			Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et le Finistère (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)				
<i>Piccolia conspersa</i> (Fée) Hafellner, 1995	1043107	X		X				X	X	X		X							Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station en Gironde (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts				
<i>Piccolia ochrophora</i> (Nyl.) Hafellner, 2004	659140	X		X				X	X			X	X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)				
<i>Pisutiella grimmiae</i> (Nyl.) S.Y.Kondr., Lőkös & Farkas, 2020	977851		X	X					X						O	X			Taxon très rare en plaine mais pas en montagne, connu seulement dans des milieux très riches à basse altitude				
<i>Placidiopsis cinerascens</i> (Nyl.) Breuss, 2010	659138	X		X				X	X		X								Taxon surtout méditerranéen, rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de pelouses calcicoles				
<i>Placidiopsis pseudocinerea</i> Breuss, 1983	659135	X		X				X	X							X			Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de pelouses calcicoles				
<i>Placidium umbrinum</i> (Breuss) M.Prieto & Breuss, 2009	659125	X		X					X	X						X			Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)				
<i>Placynthium flabelliforme</i> (Tuck.) Zahlbr., 1925	56353	X		X				X	X							X			Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, subaquatique				
* <i>Plectocarpon lichenum</i> (Sommerf.) D.Hawksw., 1984	659109	X		X				X	X			X	X			X			Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et peu commun en France, caractéristique de vieilles forêts				
* <i>Plectocarpon scrobiculatae</i> Diederich & Etayo, 1994	659108	X		X				X	X	X			X			X			Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques, la Gironde, la Corrèze et le Cantal (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts				
<i>Poeltinula cerebrina</i> (DC.) Hafellner, 1984	55734	X		X					X							X			Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France				
<i>Porina ahlesiana</i> (Körb.) Zahlbr., 1931	659073	X		X					X										Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France				
<i>Porina atlantica</i> (Erichsen) P.M.Jørg., 2000	659072	X		X				X	X	X						X			Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et le Finistère (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)				
<i>Porina hoehneliana</i> (Jaap) R.Sant., 1952	55409	X		X				X								X			Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression				

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)					
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)			
<i>Porina leptosperma</i> Müll.Arg., 1883	659067	X		X				X	X							X								Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression		
<i>Porina oxneri</i> R.Sant., 1952	55408	X		X				X	X					X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression	
<i>Porina rosei</i> Sérus., 1991	438123	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)	
<i>Porina tetramera</i> (Malme) R.Sant., 1952	807928	X		X					X	X						X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)	
<i>Porocyphus coccodes</i> Flot. ex Körb., 1855	56333	X		X				X	X								X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de milieux suintants ou subaquatiques en bon état de conservation	
<i>Porpidia hydrophila</i> (Fr.) Hertel & A.J.Schwab, 1984	659059	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, subaquatique, indicateur de bonne qualité du milieu	
<i>Protopannaria pezizoides</i> (Weber) P.M.Jørg. & S.Ekman, 2000	659035	X		X				X								X									Taxon peu commun en France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de vieilles forêts	
<i>Pseudocyphellaria aurata</i> (Ach.) Vain., 1890	56631	X		X		X		X	X	X				X		X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et signalé récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques, les Landes et le Finistère (Roux et coll., 2025a) ; la plus grande partie des populations françaises se trouve dans les Landes. Caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)	
<i>Psorotichia allobrogensis</i> Hue, 1896	56271	X		X					X																	Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Punctelia perreticulata</i> (Räsänen) G.Wilh. & Ladd, 1987	659010	X		X					X								X								Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Parmelia perreticulata</i> ) (Sérusiaux, 1989)	
<i>Punctelia reddenda</i> (Stirt.) Krog, 1982	659009	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine, en France surtout présent dans le Massif armoricain, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)	
* <i>Pycnopsamma lobariae</i> Diederich & Etayo, 1995	438127	X		X				X	X	X						X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) caractéristique de vieilles forêts	
<i>Pycnora praestabilis</i> (Nyl.) Hafellner, 2001	659006	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts	
* <i>Pyrenocollema aquensis</i> Croz. & Dughi, 1932	56424	X		X					X	X															Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu récemment en France uniquement en Charente-Maritime (Roux et coll., 2025a)	
<i>Pyrenula acutispora</i> Kalb & Hafellner, 1992	660541	X		X						X						X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées (Roux et coll., 2025a)	
<i>Pyrenula dermatodes</i> (Borrer) Schaer., 1850	658991	X		X				X	X	X						X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)	
<i>Pyrenula hibernica</i> (Nyl.) Aptroot & Etayo, 2003	660542	X		X					X	X						X									Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)	
<i>Pyrenula laevigata</i> (Pers.) Arnold, 1885	55379	X		X				X	X							X									Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)	
<i>Pyrenula macrospora</i> (Degel.) Coppins & P.James, 1980	55380	X		X				X	X							X	X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et dans la plupart de la France, caractéristique de vieilles forêts d'après Rose (1974)	

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dép. régional	Dép. départemental	Dép. ZNIEFF terre	Dép. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)				
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeu	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)		
<i>Pyrenula nitidella</i> (Flörke ex Schaer.) Müll.Arg., 1885	55381	X		X				X	X				X		X										Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et plus commun ailleurs en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Pyrenula occidentalis</i> (R.C.Harris) R.C.Harris, 1987	658990	X		X				X	X	X							X								Taxon très rare, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Pyrenula relictata</i> Etayo & Puntillo, 2011	844955	X		X			X		X	X							X								Taxon très rare, connu uniquement, dans le monde, en France et en Italie et en France, uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Pyxine soređiata</i> (Ach.) Mont., 1845	59207	X		X		X			X	X							X								Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et connu récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et la Côte d'Or (Roux et coll., 2025a)
<i>Ramalina canariensis</i> J.Steiner, 1904	59121	X		X				X				X	X												Taxon non rare sur le littoral atlantique, mais caractéristique de fourrés littoraux abritant d'autres espèces rares et spécifiques
<i>Ramalina obtusata</i> (Arnold) Bitter, 1901	59119	X		X		X		X	X								X								Taxon assez commun dans certaines régions de France mais rare en Nouvelle-Aquitaine, évalué E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Ramalina subgeniculata</i> Nyl., 1870	658976	X		X				X	X				X												Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Ramalina thrausta</i> (Ach.) Nyl., 1870	59085	X		X		X		X	X								X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2010)
<i>Ramboldia elabens</i> (Fr.) Kantvilas & Elix, 2007	658975	X		X				X	X				X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Tibell (1992)
<i>Ramonia luteola</i> Vězda, 1967	1043776	X		X					X	X							X								Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Reichlingia zwackhii</i> (Sandst.) Frisch & G.Thor, 2013	1043825	X		X				X	X					X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Rhizocarpon dinothetes</i> Hertel & Leuckert, 1979	57542	X		X					X	X							X								Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et en Savoie (Roux et coll., 2025a)
<i>Rhizocarpon fraticida</i> Poelt & Nimis, 1987	1015340	X		X					X								X								Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Rhizocarpon richardii</i> subsp. <i>richardii</i> (Lamy ex Nyl.) Zahlbr., 1926	660460	X		X					X									X							Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
* <i>Rhymbocarpus cruciatus</i> (Sherwood, D.Hawksw. & Coppins) Etayo & Diederich, 2000	658941	X		X				X	X	X		X													Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement en Gironde, en Charente-Maritime, dans le Finistère et le Morbihan (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de fourrés littoraux abritant d'autres espèces rares et spécifiques
<i>Ricasolia amplissima</i> (Scop.) De Not., 1846	667112	X		X		X		X				X					X								Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V à E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne ( <i>sub. Lobaria amplissima</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Ricasolia virens</i> (With.) H.H.Blom & Tønberg, 2016	980257	X		X		X		X				X					X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué E à R sur la liste rouge des macrolichens dans la communauté européenne ( <i>sub. Lobaria virens</i> ) (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Rinodina bischoffii</i> subsp. <i>castanomelodes</i> (H.Mayrhofer & Poelt) Cl.Roux, 2011	660573	X		X					X								X								Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; O = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)			
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)	
<i>Rinodina flavosoralifera</i> Tønsberg, 1992	658923	X		X				X	X	X								X						Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Rinodina isidioides</i> (Borrer) H.Olivier, 1909	59766	X		X				X	X	X								X						Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques et le Finistère (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Rinodina olivaceobrunnea</i> C.W.Dodge & G.E.Baker, 1938	59767	X		X														X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Rinodina oxydata</i> (A.Massal.) A.Massal., 1854	59814	X		X								X	X					X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Sagedia simoensis</i> (Räsänen) A.Nordin, Savić & Tibell, 2010	1052380	X		X														X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Schismatomma pericleum</i> (Ach.) Branth & Rostr., 1869	658877	X		X				X	X									X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et peu commun en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Nascimbene et al. (2017) et Tibell (1992)
<i>Schismatomma ricasolii</i> (A.Massal.) Egea & Torrente, 1989	658875	X		X				X	X			X	X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts
* <i>Sclerococcum lobariellum</i> (Nyl.) Ertz & Diederich, 2018	1048479	X		X				X										X						Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Sclerophora amabilis</i> (Tibell) Tibell, 1984		X		X				X	X	X				X										Taxon très rare, connu en France uniquement dans le Lot-et-Garonne (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts
<i>Sclerophora pallida</i> (Pers.) Y.J.Yao & Spooner, 1999	658862	X		X				X	X									X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016)
<i>Scoliciosporum pruinosum</i> (P.James) Vězda, 1978	57324	X		X				X	X			X	X	X	X									Taxon non rare en Nouvelle-Aquitaine, mais caractéristique de vieilles forêts
<i>Scutula igniarii</i> (Nyl.) S.Ekman, 2021	1046123	X		X				X	X			X												Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Tibell (1992)
<i>Solorina octospora</i> Arnold, 1876	56645	X		X					X									X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Solorina spongiosa</i> (Ach.) Anzi, 1862	699099	X		X				X	X									X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France
<i>Sphaerophorus fragilis</i> (L.) Pers., 1794	55619	X		X					X									X						Taxon assez commun dans certaines régions de France mais rare en Nouvelle-Aquitaine
<i>Sporodophoron cretaceum</i> (Hue) Ertz & Frisch, 2015	1044115	X		X				X	X										X					Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Sticta canariensis</i> (Bory) Bory ex Delise, 1822	56623	X		X		X		X	X				X					X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué V à E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016) et Coppins et Coppins (2002)
<i>Sticta limbata</i> (Sm.) Ach., 1803	56625	X		X		X		X	X		X	X	X	X	X	X		X				X		Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué Ex à R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Sticta sylvatica</i> (Huds.) Ach., 1803	56628	X		X		X		X	X		X	X	X		X	X		X				X		Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué Ex à R sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989) et caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Strigula buxi</i> Chodat, 1912	658759	X		X				X										X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression
<i>Synalissa violacea</i> Geitler, 1933	1015372	X		X					X									X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Synarthonia astroidestera</i> (Nyl.) Ertz & Van den Broeck, 2018	1044143	X		X				X	X	X			X	X				X						Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu essentiellement dans le sud-ouest en France (Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques), ailleurs seulement dans le Finistère et le Var (Roux et coll., 2025a), et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)			
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)	
<i>Thallinocarpon nigritellum</i> (Lettau) P.M.Jørg., 2007	658725	X		X				X	X					X										Taxon commun dans certaines régions de France mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine, caractéristique de parois soumises à des écoulements temporaires
<i>Thelidium tongletii</i> (Hue) Zahlbr., 1921	658703	X		X					X	X														Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a)
<i>Thelopsis corticola</i> (Coppins & P.James) Sanderson & Ertz, 2021	982898	X		X				X	X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Thelopsis rubella</i> Nyl., 1855	55401	X		X				X	X									X	X					Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002) et Rose (1974, 1992)
<i>Thelotrema lepadinum</i> (Ach.) Ach., 1803	55910	X		X				X	X				X									X		Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, en régression (Roux et coll., 2025a), caractéristique de vieilles forêts d'après Agnello (2016), Coppins et Coppins (2002), Dymytrova et al. (2017) et Rose (1974, 1992),
<i>Thelotrema subtile</i> Tuck., 1858	658695	X		X				X	X	X														Taxon très rare, connu en France uniquement dans une station des Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a), caractéristique de vieilles forêts ; synonyme de <i>Crutarndina petractoides</i> d'après Parnmen et al. (2012) et Roux et coll. (2025)
<i>Thermutis velutina</i> (Ach.) Flot., 1850	56326	X		X					X		X												X	Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Trapelia corticola</i> Coppins & P.James, 1984	56728	X		X				X	X	X			X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, connu en France uniquement dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et la Sarthe (Roux et coll., 2025a) et caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
* <i>Tremella lobariacearum</i> Diederich & M.S.Christ., 1996	464241	X		X				X	X	X														Taxon très rare, connu récemment en France uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques (Roux et coll., 2025a) caractéristique de vieilles forêts
<i>Tylophoron hibernicum</i> (D.Hawksw., Coppins & P.James) Ertz, Diederich, Bungartz & Tibell, 2011	660202	X		X				X	X				X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Umbilicaria corsicae</i> Frey, 1932	57935	X		X		X			X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et probablement en France, évalué V sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989)
<i>Umbilicaria meizospora</i> (Harm.) E.A.Davydov & D.Masson, 2022	1041706	X		X					X															Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et assez rare en France
<i>Usnea articulata</i> (L.) Hoffm., 1796	56103	X		X		X			X				X											Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué Ex à E sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989)
<i>Usnea longissima</i> Ach., 1810	56089	X		X		X			X															Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, évalué Ex sur la Liste rouge des macrolichens dans la Communauté européenne (Sérusiaux, 1989)
<i>Varicellaria hemisphaerica</i> (Flörke) I.Schmitt & Lumbsch, 2012	980979	X		X				X															X	Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002)
<i>Variospora thallincola</i> (Wedd.) Arup, Frödén & Søchting, 2013	1044233	X		X	X			X	X															Taxon limité aux étages supralittoral supérieur à adlittoral inférieur, non rare dans son milieu mais rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France
<i>Verrucaria margacea</i> (Wahlenb.) Wahlenb., 1812	55067	X		X				X	X				X											Taxon non rare en Nouvelle-Aquitaine, mais caractéristique de ruisseaux en bon état de conservation et indiquant la présence d'un cortège riche d'autres lichens spécifiques
<i>Verrucaria xyloxena</i> Norman, 1867	658570	X		X				X	X				X											Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique des pelouses calcicoles
<i>Vezdaea dawsoniae</i> Döbberler, 1979	658544	X		X				X	X															Taxon très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de fourrés sclérophylles aérohygrophiles en régression
<i>Wadeana dendrographa</i> (Nyl.) Coppins & P.James, 1978	55778	X		X				X	X															Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts d'après Coppins et Coppins (2002) et Rose (1992)

Taxon	cd_nom TaxRef 18	Dét. régional	Dét. départemental	Dét. ZNIEFF terre	Dét. ZNIEFF mer	Critères de sélection					Département où le taxon est connu X = taxon déterminant ; ○ = taxon non déterminant										Précisions (en l'état des connaissances en 2025)				
						Menaces	Endémisme	Milieu à enjeux	Rareté	Responsabilité	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	Haute-Vienne (87)		
<i>Xanthocarpia aquensis</i> (Houmeau & Cl.Roux) Frödén, Arup & Søchting, 2013	1046365	X		X	X			X		X															Taxon assez rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, de l'étage adlittoral, décrit de Charente-Maritime, connu ailleurs en France uniquement dans l'Hérault, les Bouches du Rhône et la Haute-Corse, avec d'importantes populations en Charente-Maritime (Roux et coll., 2025a)
<i>Xanthoria aureola</i> (Ach.) Erichsen, 1930	59575	X		X	X			X	X		X														Taxon non rare sur la façade atlantique mais plus rare en Nouvelle-Aquitaine, de l'étage adlittoral inférieur
<i>Xylographa parallela</i> (Ach.) Fr., 1849	660498	X		X				X							X										Taxon non rare en montagne, mais caractéristique de vieilles forêts
<i>Xylographa trunciseda</i> (Th.Fr.) Minks ex Redinger, 1938	658511	X		X				X	X					X	X										Taxon rare en Nouvelle-Aquitaine et en France, caractéristique de vieilles forêts
<i>Xylographa vitiligo</i> (Ach.) J.R.Laundon, 1963	55726	X		X				X	X					X	X		X								Taxon non rare, mais caractéristique de vieilles forêts

## V. LIMITES ET PERSPECTIVES

La liste proposée de 326 taxons dont 17 adaptés aux ZNIEFF marines, soit près de 22% des taxons actuellement recensés en Nouvelle-Aquitaine, constitue une mise à jour importante et un élargissement de la liste élaborée pour l'ex-région Aquitaine en 2006 avec davantage de taxons et une meilleure prise en compte des guides méthodologiques nationaux. Elle devra néanmoins être révisée périodiquement, idéalement tous les 5 à 10 ans, afin de tenir compte de l'amélioration des connaissances et des nouveaux outils à disposition pour l'évaluation des taxons.

Le principal obstacle rencontré est le déficit de données. Il est inhérent aux groupes taxonomiques peu étudiés, mais n'est toutefois pas rédhibitoire pour la réalisation de listes de taxons déterminants. Cela oblige cependant à recourir davantage au dire d'expert, même si l'application d'une méthode permet de le limiter au maximum. L'amélioration continue des connaissances permettra, lors des révisions, de diminuer la part importante de taxons exclus par déficit de données. Pour y parvenir, les départements les moins bien connus (Charente, Lot-et-Garonne et Vienne tout particulièrement) doivent être prospectés en priorité, tout en consolidant l'inventaire des autres départements, et la saisie de la bibliographie récente doit perdurer.


En ce qui concerne la base de données, un important travail de validation reste à effectuer, en particulier dans le Limousin et dans la partie montagnarde des Pyrénées-Atlantiques. Malgré une certaine vigilance, cette lacune a pu conduire à des approximations dans le catalogue utilisé pour l'évaluation.

Dans les années à venir, d'autres projets de listes devraient aboutir. La Liste rouge des lichens de France métropolitaine, en cours de réalisation, permettra une meilleure prise en compte des menaces dans l'évaluation. Une liste rouge régionale serait également un outil précieux pour une révision de la liste des lichens déterminants. Les listes d'espèces protégées, nationale et régionales, devraient quant à elles paraître dès 2026. Même si ce critère n'apparaît pas dans la méthode, elles nourrissent les réflexions sur le sujet.

# Bibliographie

- ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 - *Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine, méthodologie*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 35 p.
- AGNELLO G., 2016 - *Lichens épiphytes et forêts anciennes*. Evinerude, Conservatoire Botanique National du Massif central, 10 p.
- AGNELLO G., 2017 - *Lichens épiphytes et forêts anciennes*. In : RENAUX B. et VILLEMÉY A. *Identifier et caractériser les forêts anciennes du Massif central. État des connaissances – boîte-à-outils – perspectives*. Conservatoire botanique national du Massif central, 10 p. Disponible en téléchargement : [https://projets.cbnmc.fr/uploads/downloads/forets-anciennes/toolbox/Lichens\\_epiphytes.zip](https://projets.cbnmc.fr/uploads/downloads/forets-anciennes/toolbox/Lichens_epiphytes.zip)
- BARNEIX M. et GIGOT G., 2013 - *Listes rouges des espèces menacées et enjeux de conservation : Étude prospective pour la valorisation des Listes rouges régionales – Propositions méthodologiques*. SPN-MNHN, Paris. 63 p.
- BERNARD E. et BEUDIN T., 2025 - *Étude du réseau d'îlots de naturalité des forêts publiques littorales de Nouvelle-Aquitaine. Bryophytes et lichens*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge, 41 p. + annexes.
- BERTRAND M. et ROUX C., 2022 - *Liste provisoire des lichens déterminants de la région Languedoc-Roussillon (France méridionale). Mise à jour d'octobre 2022*. Rapport d'étude de l'Association française de lichénologie (AFL). 8 p. + annexes.
- BEUDIN T., 2018 - *Espèces déterminantes ZNIEFF de lichens en Aquitaine. Fiches descriptives*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 30 pages.
- BOULLET V., 1999 - Bilan comparé de la flore vasculaire des régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, N.S. N° spécial 19 : 61-108.
- COPPINS A.M. et COPPINS B.J., 2002 - *Indices of Ecological Continuity for Woodland Epiphytic Lichen Habitats in the British Isles*. Wimbledon : British Lichen Society, 36 p.
- DREAL Aquitaine, 2012 - *Liste des espèces déterminantes d'Aquitaine - Lichens, validation 15/03/2006*. [<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/listes-d-especes-determinantes-au-a1063.html>].
- DYMYTROVA L., BRÄNDLI U.-B., GINZLER C. et SCHEIDEGGER C., 2017 - Forest history and epiphytic lichens : testing indicators for assessing forest autochthony in Switzerland. *Ecological Indicators*, 84 : 847-857.
- GUERBAA K., 2022 - *Amélioration des connaissances et élaboration d'une liste d'araignées déterminantes pour la Nouvelle-Aquitaine*. CEN-NA, DREAL NA, 56 p.
- HAUGUEL J.-C. et TOUSSAINT B., 2019 - *Flore vasculaire & bryophytes déterminantes des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique en Hauts-de-France : méthode - avril 2019*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. 30 p.
- HORELLOU A., DORE A, HERARD K. et SIBLET J.-P., 2013 - *Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental*. MNHN-SPN. 110 p.
- HOVER A., BEUDIN T. et CHARISSOU I., 2021 - *Méthodes de caractérisation des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine. Protocole d'inventaire de terrain et construction d'indicateurs par la végétation*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 83 p. + annexes.
- LEPAREUR F., DUPONT P., GAUILLAT V., PONCET R., REYJOL Y. et TOUROULT J., 2020 - *Évolutions du guide méthodologique pour l'inventaire en continu des ZNIEFF - NOTE 2 : Révision des modalités d'application des bornes d'actualité*. UMS PatriNat AFB-CNRS-MNHN, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 14 p.
- LEPAREUR F., PONCET R. et TOUROULT J., 2021 - *Évolutions du guide méthodologique pour l'inventaire en continu des ZNIEFF - NOTE 3 : Révision de la catégorie « Autres espèces » en « Autres espèces à enjeux »*. UMS PatriNat OFB-CNRS-MNHN, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 21 p.
- NASCIMBENE J., MARINI L. et NIMIS P.L., 2010 - Epiphytic lichen diversity in old-growth and managed *Picea abies* stands in Alpine spruce forests. *Forest Ecology and Management*, 260 : 603-609.

- ODONAT-GRAND EST, 2017 - *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de Lorraine - Lichens*. [[https://www.odonat-grandest.fr/wp-content/uploads/2017/12/Lorraine\\_Liste\\_especies\\_determinantes.pdf](https://www.odonat-grandest.fr/wp-content/uploads/2017/12/Lorraine_Liste_especies_determinantes.pdf)].
- PARNMEN S., LUCKING R. et LUMBSCH H. T., 2012 - Phylogenetic classification at generic level in the absence of distinct phylogenetic patterns of phenotypical variation : a case study in *Graphidaceae* (Ascomycota). *Plos One*, 7(12) : e51392, 1–13.
- ROSE F., 1974 - The epiphytes of oak. In : MORRIS M.G. et PERRING F.H. (eds.). *The British Oak*. E.W. Classey : Farringdon, 250–273.
- ROSE F., 1992 - Temperate forest management : its effects on bryophyte and lichen floras and habitats. In : BATES J.W. et FARMER A.M. (eds.) - *Bryophytes and Lichens in a Changing Environment*. Oxford : Clarendon Press, 211–233.
- ROUX C. et coll., 2014 - *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine*. Édit. des Abbayes, Fougères (Ille-et-Vilaine), 1525 p.
- ROUX C. et coll., 2017 - *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine. 2e édition revue et augmentée (2017)*. Édit. Association française de lichénologie (A.F.L.), Fontainebleau, 1581 p.
- ROUX C. et coll., 2020 - *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine. 3e édition revue et augmentée (2020)*. Édit. Association française de lichénologie (A.F.L.), Fontainebleau, 1769 p.
- ROUX C. et coll., 2025a - *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine. 4e édition revue et augmentée (2025)*. Édit. Claude Roux, Mirabeau (Vaucluse), 2015 p.
- ROUX C. et coll., 2025b - *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (CLF). Cinquième édition revue et augmentée*. [version internet] (<https://clf.likarmor.fr/>).
- ROUX C., COSTE C., BRICAUD O. et la collaboration de D. MASSON, 2006 - *Les lichens déterminants de la région Languedoc-Roussillon (France méridionale)*. Document technique du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. 58 p. [rapport non publié].
- SELLIER Y., GOURVIL J., VAN HALUWYN C., SCHATZ B., ALARD D., BOULET V., CLEMENT B., HAUTEKEETE N., HUDIN S., MALECOT V., MARAGE D., MEDAIL F., MULLER S., PIQUOT Y., RIERA B., SLAK M.-F. et BORDENAVE B., 2024 - *Lignes directrices pour l'élaboration de listes d'espèces végétales et fongiques des milieux terrestres, aquatiques et littoraux à proposer à la protection*. CNPN - Groupe de Travail Flore-Fonge-Habitats et Conservatoires botaniques nationaux. Paris, France. 21 p.
- SELVA S. B., 1994 - Lichen diversity and stand continuity in the northern hardwoods and spruce-fir forests of northern New England and western New Brunswick. *Bryologist*, 97 : 424–429.
- SELVA S. B., 2003 - Using calicioid lichens and fungi to assess ecological continuity in the Acadian Forest Ecoregion of the Canadian Maritimes. *The Forestry Chronicle*, 79(3) : 550–558.
- SÉRUSIAUX E., 1989 - *Liste rouge des macrolichens dans la Communauté Européenne*. 245 p.
- TAXREF [Eds] 2025 - *TAXREF v18.0, référentiel taxonomique pour la France*. PatriNat (OFB-CNRS-MNHN-IRD), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Archive de téléchargement contenant 8 fichiers générés le 9 janvier 2025. <https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/taxref/18.0/menu>
- TIBELL L., 1992 - Crustose lichens as indicators of forest continuity in boreal coniferous forests. *Nord. J. Bot.*, 12 : 427–450.
- TIMDAL E, MÖLLER E. J. et BENDIKSBY M., 2024 - *Rhizocarpon vulgare*, a new species in the *R. badioatrum* species complex. *Graphis Scripta*, 36(4) : 89–105.
- VAN DEN BOOM P. G., ETAYO J. et BREUB O., 1995 - Interesting records of lichens and allied fungi from the western Pyrenees (France and Spain). *Cryptog., Bryol. Lichenol.*, 16 : 263–283.



En 2025, la DREAL a missionné le CBN Sud-Atlantique pour coordonner la réalisation d'une **liste des lichens et champignons lichénicoles déterminants ZNIEFF** dans la région Nouvelle-Aquitaine. Une première liste datant de 2006 préexistait en Aquitaine.

La méthodologie a été adaptée du travail mené par le Réseau thématique lichens inter-CBN visant à établir un cadre méthodologique national adapté aux lichens et champignons lichénicoles.

Ainsi un catalogue de **1 443 taxons à évaluer** a été dressé, auxquels ont été appliqués **5 critères d'exclusion** et **5 critères de sélection**.

**326 taxons** sont proposés à la détermination : 320 pour la Nouvelle-Aquitaine, et 6 pour certains départements seulement.

Parmi ces taxons, **17 sont présents sur le domaine maritime** et contribueront à la délimitation des ZNIEFF marines.

Une **révision régulière** de cette liste est à prévoir, idéalement **tous les 5 à 10 ans**.

**cbn**  
CONSERVATOIRES  
BOTANIQUE NATIONAUX  
SUD-ATLANTIQUE (coord.)  
MASSIF CENTRAL  
PYRENEES ET MIDI-PYRENEES

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine

#### CONTACT

**CBN Sud-Atlantique**  
Domaine de Certes  
47 avenue de Certes  
33980 Audenge  
Tel. 05 57 76 18 07  
contact@cbnsa.fr

**CBN Massif central Antenne Limousin**  
Cité administrative  
22 rue des pénitents blancs  
87000 Limoges  
Tel. 05 19 03 21 99  
conservatoire.siege@cbnmc.fr

**CBN Pyrénées Midi-Pyrénées**  
Vallon de Salut  
BP 70315  
65203 Bagnères-de-Bigorre cedex  
Tel. 05 62 95 85 30  
contact@cbnmp.fr

**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
6 ruelle du Theil  
87510 Saint-Gence  
05 55 03 29 07  
siege@cen-na.org

#### POUR EN SAVOIR PLUS

<https://cbnsa.fr/>

<https://www.cbnmc.fr/>

<http://cbnmp.blogspot.com/>

<https://cen-nouvelle-aquitaine.org/>

<https://obv-na.fr/>